

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE  
MARCHE-EN-FAMENNE

-----

COMMUNE

de

**N A S S O G N E**



R A P P O R T 2 0 2 1

accompagnant le budget de l'exercice 2022,  
en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie  
locale et de la Décentralisation.



## *A l'attention des membres du Conseil communal*

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23<sup>1</sup> du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

---

<sup>1</sup> Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

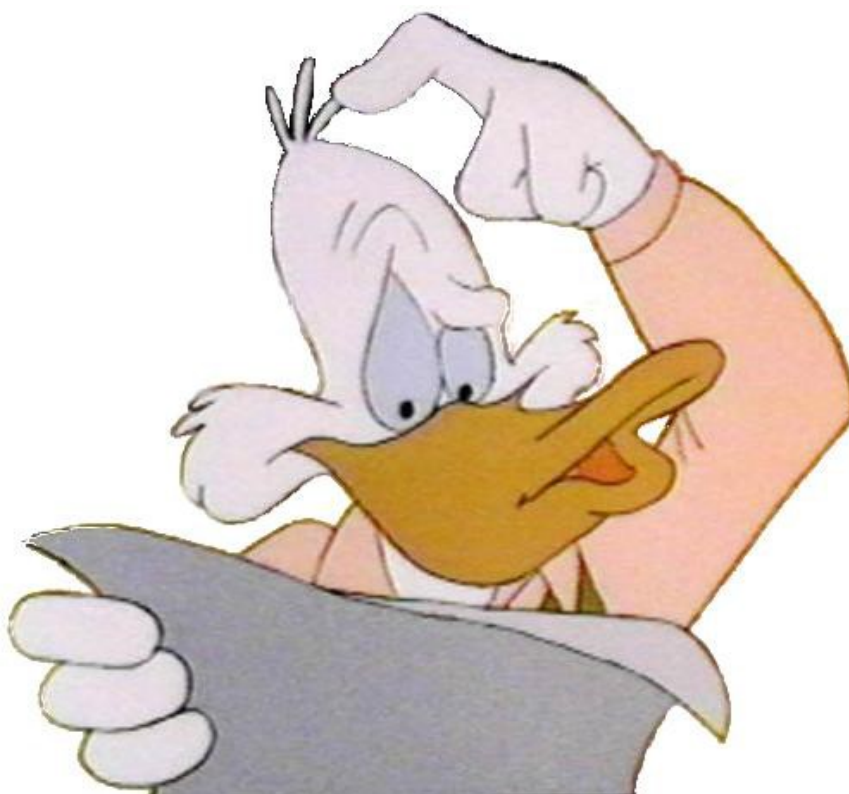
La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

## ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2021 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.

Toutefois, la situation sanitaire internationale et ses implications au niveau local ont impacté (et impactent encore) fortement la manière avec laquelle les services ont pu fonctionner au service du citoyen et des visiteurs C'est ainsi que tant les services administratifs que la bibliothèque, l'Office communal du Tourisme ont vu leurs « clientèles » obligées, soit de ne pas fréquenter nos services, soit demander un rendez-vous pour se présenter masqué auprès de notre personnel.



## I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

### RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2022 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	5.199,00	4.197,43	9.396,43	0,00	9.396,43
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	2.750,00	0,00	2.750,00	0,00	2.750,00
059 Assurances	15.000,00	39.000,00	0,00	0,00	54.000,00	0,00	54.000,00
123 Administration générale	1.561.647,55	322.592,31	75.121,28	82.827,40	2.042.188,54	0,00	2.042.188,54
129 Patrimoine privé	0,00	115.600,00	0,00	38.522,57	154.122,57	0,00	154.122,57
139 Services généraux	142.400,00	1.000,00	5.167,05	0,00	148.567,05	0,00	148.567,05
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	275.636,94	0,00	275.636,94	0,00	275.636,94
399 Justice - Police	0,00	2.620,00	322.788,88	0,00	325.408,88	0,00	325.408,88
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1.207.781,54	231.233,60	3.713,94	313.492,49	1.756.221,57	0,00	1.756.221,57
599 Commerce - Industrie	41.752,39	42.400,00	41.298,46	0,00	125.450,85	0,00	125.450,85
699 Agriculture	85.773,70	186.603,11	1.400,00	62.535,71	336.312,52	0,00	336.312,52
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	799.402,68	279.750,00	7.950,00	149.239,52	1.236.342,20	0,00	1.236.342,20
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2.450,34	0,00	0,00	0,00	2.450,34	0,00	2.450,34
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	117.800,19	28.900,00	0,00	0,00	146.700,19	0,00	146.700,19
789 Education Popul. et Arts	42.765,42	119.345,18	53.242,60	136.882,60	352.235,80	0,00	352.235,80
799 Cultes	0,00	15.000,00	62.855,85	6.592,21	84.448,06	0,00	84.448,06
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	3.000,00	678.253,79	0,00	681.253,79	0,00	681.253,79
849 Aide sociale et familiale	515.435,93	55.100,00	4.200,00	54.078,97	628.814,90	0,00	628.814,90
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	2.000,00	71.000,00	0,00	73.000,00	0,00	73.000,00
874 Alimentation - Eau	146.216,70	663.685,00	4.000,00	107.520,19	921.421,89	0,00	921.421,89
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	579.919,30	52.500,00	0,00	632.419,30	240.000,00	872.419,30
877 Eaux usées	0,00	2.000,00	10.700,00	66.723,08	79.423,08	0,00	79.423,08
879 Cimetières-Protec.environ.	44.949,57	55.455,15	10.600,00	8.083,89	119.088,61	0,00	119.088,61
939 Logement - Urbanisme	0,00	15.300,00	7.315,80	150.401,29	173.017,09	0,00	173.017,09
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4.723.376,01</b>	<b>2.760.503,65</b>	<b>1.695.693,59</b>	<b>1.181.097,35</b>	<b>10.360.670,60</b>	<b>240.000,00</b>	<b>10.600.670,60</b>
Balances exercice propre					Déficit	0,00	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		48.387,12
					Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		10.649.057,72
069 Prélèvements							0,00
<b>Total général</b>							<b>10.649.057,72</b>
Résultat général					Mali	0,00	

## RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2022 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	112.511,50	920,00	113.431,50	180.000,00	293.431,50
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1.934.760,82	0,00	1.934.760,82	0,00	1.934.760,82
049 Impôts et Redevances	5.000,00	3.523.577,88	0,00	3.528.577,88	0,00	3.528.577,88
059 Assurances	0,00	1.000,00	0,00	1.000,00	0,00	1.000,00
123 Administration générale	14.950,00	311.012,60	0,00	325.962,60	0,00	325.962,60
129 Patrimoine privé	31.800,00	1.174,00	0,00	32.974,00	0,00	32.974,00
139 Services généraux	20.700,00	0,00	0,00	20.700,00	0,00	20.700,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	9.689,00	292.889,23	0,00	302.578,23	0,00	302.578,23
599 Commerce - Industrie	83.700,00	17.954,45	45.304,00	146.958,45	0,00	146.958,45
699 Agriculture	984.654,00	23.500,00	0,00	1.008.154,00	140.270,33	1.148.424,33
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	111.050,00	521.403,47	0,00	632.453,47	0,00	632.453,47
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	1.500,00	78.513,60	0,00	80.013,60	0,00	80.013,60
789 Education Popul. et Arts	13.600,00	18.520,41	0,00	32.120,41	0,00	32.120,41
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	436.966,79	0,00	436.966,79	0,00	436.966,79
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	1.187.199,96	58.151,58	0,00	1.245.351,54	0,00	1.245.351,54
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	1.500,00	0,00	68,50	1.568,50	337.719,30	339.287,80
877 Eaux usées	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	1.000,00
879 Cimetières-Protéc.environ.	3.000,00	49.903,00	0,00	52.903,00	0,00	52.903,00
939 Logement - Urbanisme	10.000,00	38.200,46	0,00	48.200,46	0,00	48.200,46
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.479.342,96</b>	<b>7.420.039,79</b>	<b>46.292,50</b>	<b>9.945.675,25</b>	<b>657.989,63</b>	<b>10.603.664,88</b>
Balances exercice propre				Excédent	2.994,28	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		2.461.167,90
				Excédent	2.412.780,78	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		13.064.832,78
069 Prélèvements						0,00
<b>Total général</b>						<b>13.064.832,78</b>
Résultat général				Boni	2.415.775,06	



## RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2022 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	1.207.500,00	0,00	1.207.500,00	0,00	1.207.500,00
129 Patrimoine privé	0,00	107.000,00	0,00	107.000,00	0,00	107.000,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	500.000,00	0,00	500.000,00	0,00	500.000,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	0,00	2.843.934,56	0,00	2.843.934,56	0,00	2.843.934,56
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	395.000,00	0,00	395.000,00	0,00	395.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	320.000,00	0,00	320.000,00	0,00	320.000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	0,00	1.795.000,00	0,00	1.795.000,00	0,00	1.795.000,00
799 Cultes	0,00	165.000,00	0,00	165.000,00	0,00	165.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	860.000,00	0,00	860.000,00	0,00	860.000,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	380.000,00	0,00	380.000,00	0,00	380.000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00
877 Eaux usées	0,00	20.000,00	37.700,00	57.700,00	0,00	57.700,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>8.601.434,56</b>	<b>37.700,00</b>	<b>8.639.134,56</b>		<b>8.639.134,56</b>
Balances exercice propre				Déficit	766.000,00	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		20.178,52
				Déficit	20.178,52	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		8.659.313,08
069 Prélèvements						0,00
<b>Total général</b>						<b>8.659.313,08</b>
Résultat général				Mali	0,00	



## RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2022 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	350.000,00	0,00	857.500,00	1.207.500,00	0,00	1.207.500,00
129 Patrimoine privé	0,00	0,00	95.000,00	95.000,00	0,00	95.000,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	664.875,68	0,00	2.048.058,88	2.712.934,56	0,00	2.712.934,56
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	140.000,00	0,00	140.000,00	280.000,00	0,00	280.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	50.000,00	0,00	270.000,00	320.000,00	0,00	320.000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	962.500,00	0,00	832.500,00	1.795.000,00	0,00	1.795.000,00
799 Cultes	0,00	0,00	165.000,00	165.000,00	0,00	165.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	860.000,00	860.000,00	0,00	860.000,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	380.000,00	380.000,00	0,00	380.000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	57.700,00	57.700,00	0,00	57.700,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.167.375,68</b>		<b>5.705.758,88</b>	<b>7.873.134,56</b>		<b>7.873.134,56</b>
Balances exercice propre				Excédent	0,00	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		0,00
				Excédent	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		7.873.134,56
069 Prélèvements						786.178,52
Total général						8.659.313,08
Résultat général				Boni	0,00	





**BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2022.**

E. = Emprunt - S. = Subsidés F.P. = Fonds Propres	Dépenses		Recettes		
	Montant	Article	Montant	Origine	Article
<b>Exercice 2022</b>					
Installation filtre à Bande pour service DE	100.000,00 €	874/744-51/-/-20220011	100.000,00 €	E.	874/961-51/-/-20220011
Aménagement rez maison communale	1.100.000,00 €	104/723-60/-/-20220001	750.000,00 €	E.	104/961-51/-/20220011
			350.000,00 €	S.	104/665-52-/20220011
Transformation et extension du complexe sportif de Forrières	880.000,00 €	764/732-60/-/-20220008	445.000,00 €	E.	764/961-51-/20220008
			435.000,00 €	S.	764/665-52-/20220008
Fibre entre Commune et CPAS	107.500,00 €	104/732-60/-/-20220002	107.500,00 €	E.	104/961/51-/20220002
Entretien réseau egouttage	20.000,00 €	877/735-51/-/-20220017	20.000,00 €	E.	877/961-51/-/-20220017
Libération parts AIVE travaux	37.700,00 €	877/812-51/-/-20220014	37.700,00 €	E.	877/961-51/-/- 20220014
Four à pain Lesterny	35.000,00 €	762/721-60/-/-20220007	20.000,00 €	F.P.	060/995-51/-/-20220007
			15.000,00 €	S.	762/665-52/-/-20220007
Restauration château d'eau Nassogne	125.000,00 €	874/723-60/-/-20220010	125.000,00 €	E.	874/961-51/-/-20220010
Réfection du chemin de Roimont + rue du cimetière Ambly	373.000,00 €	421/731-60/-/-20220003	288.124,33 €	E.	421/961-51/-/-20220003
			84.875,68 €	S.	421/665-51/-/-20220003
Amélioration voiries agricoles Lesterny	280.000,00 €	630/733-60/-/-20220005	140.000,00 €	E.	630/961-51/-/-20220005
			140.000,00 €	S.	630/665-52/-/-20220005
Aménagement aire multisports à Chavanne	320.000,00 €	7623/721-60/-/-20220028	87.500,00 €	E.	7623/961-51 -/20220028
			232.500,00 €	S.	7623/665-52/-/-20220028
Réseau de chaleur école de Grune	320.000,00 €	722/723-60/-/20220006	270.000,00 €	E.	722/961-51/-/20220006
			50.000,00 €	S.	722/661-51/-/20220006
Entretien voirie chemin Thier Renard entre Harsin et Nassogne (PIC)	1.850.000,00 €	421/731-60/-/-20220004	1.270.000,00 €	E.	421/961-51/-/20220004
			580.000,00 €	S.	421/665-52/-/20220004
Achat de modules pour crèche Les Bisounours	200.000,00 €	8442/74-98/-/-20220009	200.000,00 €	E.	8442/961-51/-/20220009
Achat logements suite inondations	500.000,00 €	14010/724-56/-/-20220018	500.000,00 €	F.P.	06010/995-51/20220018
Modernisation du site internet	12.000,00 €	124/742-53/-/-20220027	12.000,00	F.P.	060/995-51/-/-20220027
Remplacement toiture CPAS Forrières	95.000,00 €	124/711-52/-/-20220021	95000	E.	124/961-51/-/20220021
TVX d'abattage	6.000,00 €	421/725-62/-/-20220016	6.000,00	E.	421/665-51/-/-20220016
Renouvellement éclairage public	29.934,56 €	426/732-54/-/-20220015	29.934,56€	E.	426/961-51/-/-20220015
Entretien voirie 2022	460.000,00 €	421/731-60/-/-20220019	460.000,00 €	E.	421/961-51/-/-20220019
Aménagement ruisseau le Bonnier à Bande	125.000,00 €	421/735-60/-/-20220026	125.000,00 €	F.P.	06010/995-51/-/-20220026
Entretien des ruisseaux	115.000,00 €	640/735-55/-/-20220025	115.000,00 €	F.P.	06010/995-51/-/-20220025
			97.500,00 €	S.	764/665-52/-/-20220022
Rénovation énergétique foot de Bande	195.000,00 €	764/723-60/-/-20220022	97.500,00 €	E.	764/961-51/-/20220024
			97.500,00 €	S.	764/665-52/-/-20220024
Rénovation énergétique hall omnisports	365.000,00 €	764/723-60/-/-20220024	182.500,00 €	E.	764/961-51/-/20220024
			182.500,00 €	S.	764/665-52/-/-20220024
Entretien canalisation d'eau	50.000,00 €	874/735-60/-/-20220012	50.000,00 €	E.	874/961-51/-/-20220012
Achat duo-bacs	8.000,00 €	876/744-51/-/-20220013	8.000,00 €	F.P.	060/995-51/-/-20220013
Rénovation énergétique Eglise de Forrières	165.000,00 €	7903/723-60/-/-20220023	165.000,00 €	E.	7903/961-51/-/-20220023
Construction crèche Chavanne (PCDR)	660.000,00 €	844/732-60/-/-20220020	660.000,00 €	E.	844/961-51/-/-20220020



## II. NOTE DE POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

L'année 2020 nous avait plongés dans la plus grande incertitude avec l'arrivée de la crise sanitaire, l'année 2021 ne fut pas de meilleur aloi. En plus de subir l'impact du Covid 19 qui nous accable encore aujourd'hui, nous avons eu à subir les ravages des inondations. Les traces de ces phénomènes sont encore visibles aujourd'hui et ont des conséquences tant au niveau social qu'économique pour notre commune. Les besoins à couvrir sont d'une telle ampleur que notre commune a été répertoriée en catégorie 2 par la Région Wallonne. Grâce aux avances régionales, nous pourrions ainsi faire face aux travaux de première nécessité. Néanmoins, en plus des freins inhérents à l'élaboration des marchés publics, la mise en place des réparations ne peut se concrétiser comme nous le souhaiterions, eu égard aux indisponibilités des entreprises déjà sollicitées de toute part et impactées par les quarantaines de leur personnel.

En 2022, la baisse de revenus de nos concitoyens et de nos entreprises, lié au confinement de 2020 devrait déjà se faire ressentir au niveau de la perception d'impôts tels que l'IPP. D'autre part, suite aux frais liés aux inondations subies par nos concitoyens, nous devons nous attendre à une augmentation des transferts vers le CPAS pour couvrir les aides sociales. Ces perspectives accentuent encore l'insécurité de nos moyens communaux déjà apparue ces derniers mois.

Etablir une comparaison entre les moyens programmés pour cet exercice 2022 avec ceux établis les exercices précédents est plus qu'aléatoire, tant les rentrées et aides perçues que les dépenses à assumer sont d'un tout autre ordre. Globalement, pour établir l'équilibre au budget ordinaire, un prélèvement de 180.000 Eur des réserves ordinaires s'avère nécessaire ; le cas échéant, celui-ci sera activé en regard des évolutions des différents chantiers à mener.

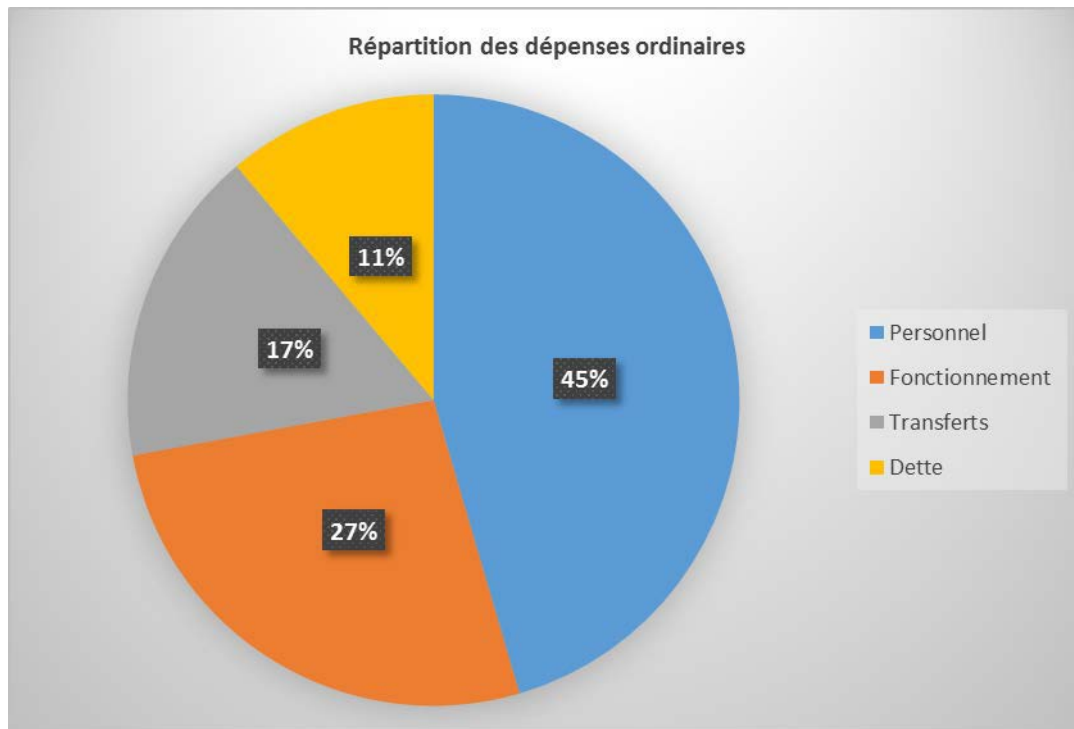
A l'ordinaire, le budget 2022 prévoit à l'exercice propre des recettes pour un montant de 10.603.664,88 € et des dépenses pour 10.600.670,60 € à l'exercice propre..

	2022	2021
Recettes	10 603 664,88	9 985 232,50
Dépenses	10 600 670,60	9 979 866,51
Résultats	2 994,28	5 365,99

Quant au budget extraordinaire, il s'équilibre à 8.339.313,08 et programme un total de 8,2 millions des investissements dont 1,2 million de travaux d'aménagement du rez de chaussée de la maison communale et de pose de fibre optique, près de 0,1 million travaux aux bâtiments du CPAS, 2,8 millions travaux voiries, 0,3 million réseau de chaleur à Grune, 0,2 réfection chauffage église Forrières, 0,8 million pour mise en place de la crèche, 0,4 million pour le réseau d'eau de distribution.

En dehors des 740.000 Eur issus des aides perçues dans le cadre des inondations, ces frais sont financés à concurrence de 25,62 % sous forme de subsides et 74,38% sous forme d'emprunts.

Le Bourgmestre, en charge des finances.  
M. QUIRYNEN



### III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

#### A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2021.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, réservations des salles communales,...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

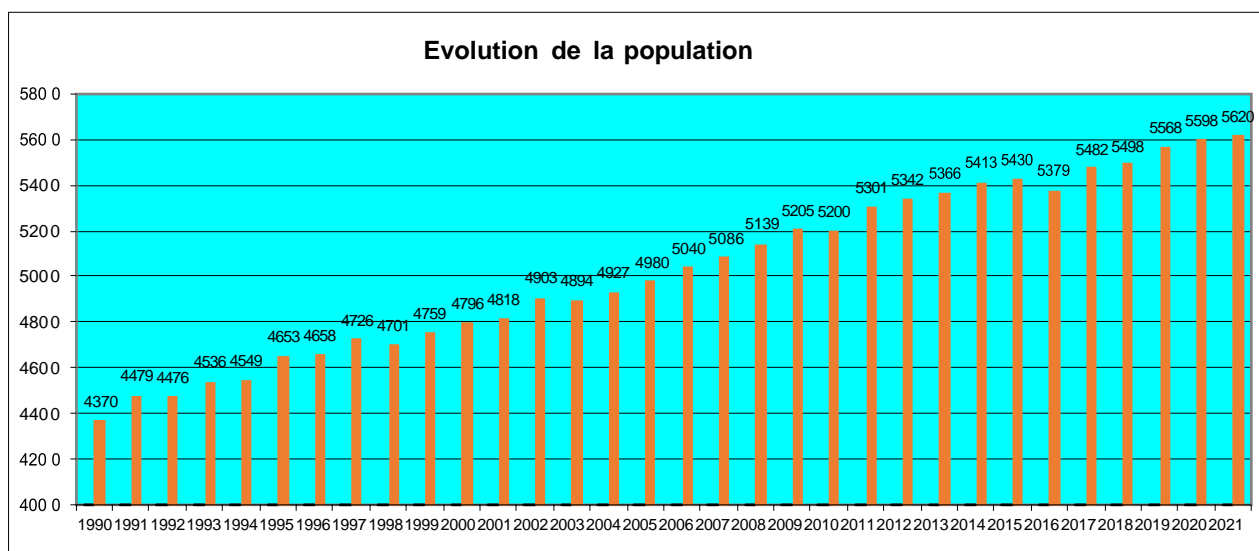
Habitants au 1<sup>er</sup> décembre 2021 : **5.620**

Habitants au 1<sup>er</sup> décembre 2020 : **5.598**      Belges : 5.509 - Etrangers : 111

Chiffres par section :	AMBLY	<b>496</b>	BANDE	<b>844</b>
	FORRIERES	<b>1.321</b>	GRUNE	<b>313</b>
	HARSIN	<b>710</b>	LESTERNY	<b>237</b>
	MASBOURG	<b>202</b>	NASSOGNE	<b>1.499</b>

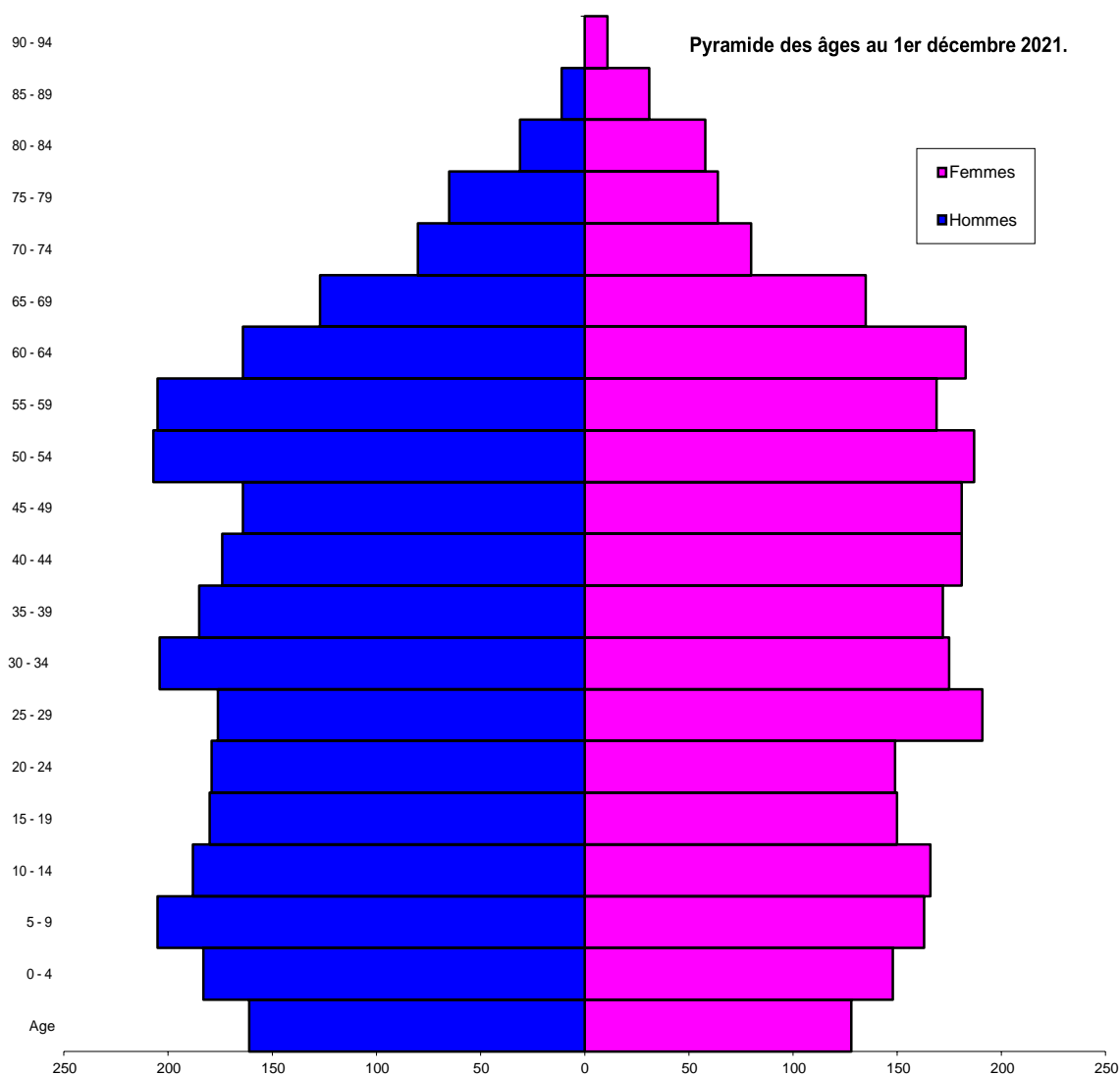
Cartes d'identité adultes :	<b>284</b>
Cartes d'identité enfants :	<b>157</b>
Cartes d'identité d'étranger :	<b>35</b>
Passeport :	<b>91</b>
Permis de conduire :	<b>353</b>





Village	01-01-77	01-01-00	01-12-21	Différence par rapport au 01-01-77	Différence par rapport au 01-01-00
Ambly	318	407	496	55,97%	21,87%
Bande	618	677	844	36,57%	24,67%
Forrières	1206	1229	1320	9,45%	7,40%
Grune	188	302	313	66,49%	3,64%
Harsin	351	486	710	102,28%	46,09%
Lesterny	229	216	237	3,49%	9,72%
Masbourg	168	214	201	19,64%	-6,07%
Nassogne	1138	1228	1499	31,72%	22,07%
Total	4 216	4 759	5620	32,78%	17,63%





## B. ETAT CIVIL (au 1<sup>er</sup> décembre 2021)

Naissance : 59 dont 32 garçons et 27 filles

Décès : 43 dont 25 du sexe masculin et 18 du sexe féminin

Divorces : 27

Mariages : 19

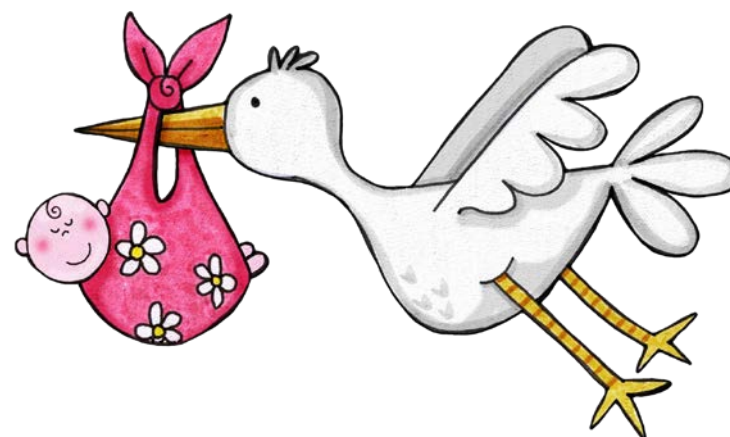
- Reconnaissance prénatale : 36
- Reconnaissance postnatale : 1
- Option de nationalité : 6
- Intégrations d'actes étrangers (naissance) : 7 ;
- Rectification de nom : 1

**Registre des mariages :**

- 16 mariages ;
- 1 intégration d'acte étranger ;
- 3 divorces .

**Registre des décès :**

- 33 décès





### C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2021, le conseil communal se sera réuni à 9 reprises.

Aucune modification de sa composition.



### D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021, à 45 reprises durant l'année 2021. Sa composition n'a pas été modifiée en 2021.

### E. TRAVAUX - ANNEE 2021.

Service Marchés Publics et Patrimoine



La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est

désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation,

à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).



Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

### Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

### Description des tâches par activité



#### **Passation des Marchés publics**

##### Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

##### Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

##### Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

### Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qu'y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

### Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

### Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

### Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

### Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)<sup>2</sup> avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

### Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

### Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

### Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

## **Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux**

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Directeur général ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

## **Suivi quotidien des modifications de la législation**

---

<sup>2</sup> Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

### **Gestion des réunions relatives au service**

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

### **Champ et nature des relations**

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse, ... .

Avec le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est plus rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.



### **Difficultés et contraintes**

#### **Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :**

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

## **SERVICE TRAVAUX**

### **Chef des travaux**

#### **Coordination des équipes**

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

## Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Proximus, Ores, Engie, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

## Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécanique divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »



- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts
- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie

- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

#### **Gestion de l'eau :**

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite défectueuse,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

#### **Gestion énergétique :**

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1<sup>er</sup> niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

## **Chapitre 1. : Travaux réceptionnés**

### **Création d'un réseau de chaleur à Nassogne**

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC

- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande-Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive

#### **Amélioration des voiries agricoles :**

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics

#### **Amélioration des voiries agricoles LOT 3 :**

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant
- 01/04/2015 : Promesse de principe de subside au montant de 180.617,08€
- 30/04/2015 : publication
- 15/06/2015 : ouverture des offres
- 17/09/2015 : Approbation d'attribution à l'entreprise Roiseux au montant d'offre 172.669,21€ TVAC
- 08/02/2016 : Approbation du commencement des travaux à la date du 29 février 2016
- 13/12/2017 : Approbation réception provisoire et main levée partielle
- 19/04/2021 : Approbation réception définitive et libération du cautionnement

#### **Amélioration des voiries agricoles LOT 4 :**

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93€
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication
- 29/08/2016 : ouverture des offres
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76€
- 18/01/2017 : la promesse ferme des subsides
- 13/03/2017 : ordre de commencer les travaux
- 03/04/2017 : Approbation suspension des travaux
- 30/06/2017 : Approbation levée suspension



- 16/10/2017 : Approbation réception provisoire
- 2019 : En attente réception définitive

### **Aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut**

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015
- 12/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Lambry au montant de 200.133,78 €
- 13/11/2015 : accord du pouvoir subsidiant
- 30/11/2015 : notification du marché
- 11/01/2016 ; ordre de commencer les travaux à la date du 12 janvier 2016
- 29/08/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- 02/01/2017 : Approbation décompte final au montant de 167.551,61€TVAC
- 08/02/2021 : Approbation réception définitive et levée du cautionnement

### **Nouvelle Ecole à Nassogne.**

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres
- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
- Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
- Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- Début septembre accord de la tutelle
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres

- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots
- 29/04/2016 : Réception provisoire
- Lot 1 :  
24/10/2016 : Approbation du décompte final au montant de 921.323,00€
- Lot 2 :  
12/12/2016 : Approbation du décompte final au montant de 93.235,16€  
04/11/2019 : Approbation réception définitive + main levée totale
- Lot 3 :  
01/08/2016 : Approbation du décompte final au montant de 137.525,18€

### **Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B**

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : DCE d'attribution : lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- Lot 3 : à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015
- 03/04/2015 : suspension lot 1
- 11/05/2015 : levée de la suspension
- 28/08/2017 : Approbation réception provisoire Lot 1 , lot 2 et lot 3
- 23/12/2019 : Réception définitive lot 1
- 08/02/2021 : Réception définitive lot 3
- En attente réception définitive lot 2

### **Aire multisports Ambly**

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %

- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 30/03/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Derricks SA Liège au montant de 305.931,26€ TVAC
- 15/06/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 31/08/2015
- 16/12/2015 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée suspension
- 23/10/2017 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée de suspension des délais
- 23/10/2017 : Approbation seconde suspension des délais
- Fin juin 2018 : Reprise des travaux
- 13/10/2018 : Fin des Travaux
- 05/02/2019 : Approbation décompte final au montant de 317 801,05 TVAC
- 17/02/2020 : Approbation réception provisoire
- 13/12/2021 : Réception définitive et main levée totale

### **Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries**

#### **PIC 1**

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 12/08/2015 : Publication
- 21/09/2015 ouverture des offres
- 26/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Socogetra au montant de 454.626,42 € TVAC
- 26/01/2016 notification de l'attribution
- 08/02/2016 : Approbation du début des travaux à la date du 01<sup>er</sup> mars 2016
- 10/10/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- 03/11/2021 : Approbation réception définitive et libération du cautionnement

#### **PIC 2**

### **Fonds investissement 2013-2016 n° 2 ( Masbourg -Nassogne)**

Estimation 280.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 04/02/2016 : promesse ferme de subsides
- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 20/06/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 07/09/2016 : Publication
- 17/10/2016 ouverture des offres
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25€ € TVAC
- 10/01/2017 : l'accord du pouvoir subsidiant
- 06/03/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 04/09/2017 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 277.048,38€ HTVA
- En attente réception définitive

PIC 3

### **Fonds investissement 2013-2016 n° 3 ( liaison entre Nassogne et Grune)**

Estimation 110.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 30/11/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 09/11/2016 : Publication
- 16/12/2016 : ouverture des offres
- 29/12/2016 Approbation d'attribution à la SOCOGETRA au montant de 87.544,76€ HTVA
- 03/04/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 23/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 105.389,75€ TVAC
- En attente réception définitive

### **Fonds investissement 2017-2018**

- 01/08/2016 : courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00€
- 09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 16/01/2017 : ouverture des offres
- 23/01/2017 : Approbation d'attribution au Service Technique Provincial pour un pourcentage d'honoraires de 2,34%
- 10/11/2017 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché « Travaux Entretien de voiries »
- 12/03/2018 : PV ouverture des offres

- 04/04/2018 Approbation de l'attribution à l'entreprise MATHIEU SA au montant de 604.349,60 HTVA
- 22/05/2018 : Approbation date de commencement des travaux à la date du 04 juin 2018
- 22/10/2018- 29/03/2019 : suspension des travaux
- 21/10/2019 : Approbation du décompte final au montant de 669 330,20€TVAC
- 21/10/2019 : Approbation réception provisoire
- En attente réception définitive

#### **Entretien de voiries agricoles - Désignation d'un auteur de projet**

Estimation : 10.000€

- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter
- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%

#### **Réfection de voirie agricole sur BANDE (PHASE1)**

Estimation : 44048,84 €

- 06/11/2019 Approbation des conditions et mode de passation du marché par le Conseil Communal
- 13/07/2020 : Approbation des firmes à consulter et lancement de la procédure de marché
- 31/8/2020 : ouverture des offres
- 14/09/2020 : Attribution du marché à la société Lambry au montant de 47.907,40€
- En attente de l'approbation du pouvoir subsidiant
- 15/03/2021 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 1<sup>er</sup> juin 2021
- 06/09/2021 : Approbation décompte final au montant de 33.235,72€
- 06/09/2021 : Approbation de la réception provisoire

#### **Amélioration de voiries à AMBLY**

Estimation : 101.251,71 €

- 06/11/2019 Approbation des conditions et mode de passation du marché par le conseil communal
- 28/02/2020 : publication du marché
- 30/03/2020 : ouverture des offres
- 13/07/2020 : Approbation du marché à la Société Luxgreen au montant de 93.275,03€
- 24/08/2020 : approbation de la date de commencement des travaux le 1<sup>er</sup> septembre
- 11/11/2020 : Approbation avenant 1
- 25/01/2021 : Approbation décompte final au montant de 96.010,46€ HTVA
- 25/01/2021 Approbation réception provisoire

#### **Entretien des collecteurs d'égouttage avec l'IDELUX Eau**

- 20/12/2017 : Délibération confiant l'AIVE le soin de lancer un marché de curage et d'entretien des réseaux d'égouttage.
- 16/06/2018 : Convention avec l'AIVE pour l'entretien et le curage préventifs des réseaux d'égouttage

- 16/04/2018 : Approbation de l'attribution par l'AIVE à l'entreprise SM Renotec
- 01/05/2019 -31/05/2019 : réalisation des travaux
- Réception provisoire
- En attente réception définitive

#### **Réparation du pont « Fange Amelette entre Grune et Harsin**

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.60%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement
- En attente réception définitive

#### **Réparation du pont, Rue Tahée à BANDE**

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.65%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement
- En attente réception définitive

#### **Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne**

- Estimation des travaux : 120.000€
- Subside : 75%
- 20/12/2017 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 14/05/2019 : Promesse ferme de subside au montant de 85360€
- 01/07/2019 : Attribution à l'entreprise Collignon au montant de 105.497,58€
- 02/09/2019 - 30/09/2019: Réalisation des travaux
- 22/09/2020 : Approbation du décompte final au montant de 87 188.08€
- 19/10/2020 ; Approbation réception provisoire et main levée partielle

#### **Rénovation de la salle Saint Pierre à GRUNE**

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- Salle Saint-Pierre S. David
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché
- 30/12/2016 Accord du pouvoir subsidiant

- 24/04/2017 : Ouverture des offres
- 16/10/2017 : Approbation d'attribution à HONS au montant de 610.290,03€HTVA
- 19/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 19 mars 2018
- 2019 : Travaux en cours de réalisation
- 02/12/2019 : Approbation d'un délai supplémentaire de 10 jours ouvrables
- 21/12/2020 : Approbation réception provisoire

#### **Transformation de la maison de village de NASSOGNE en cabinet médical rural**

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP architecture pour un pourcentage de 8.75%
- 25/07/2018 : Approbation d'une subvention de la Région Wallonne de 76230 €
- 04/06/2019 : Octroi permis d'urbanisme
- 01/10/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 25/11/2019 : ouverture des offres
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à la société HONS au montant de 205.214,89€
- 13/01/2020 : Approbation de la date de commencement des travaux au 02 Mars 2020
- 21/12/2020 : Approbation de la réception provisoire

#### **Remplacement des châssis aux logements sociaux à Masbourg**

- 29/01/2020 : DCC Approbation des conditions et modes de passation du marché
- 03/02/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter
- 18/05/2020 : DCE Attribution du marché à Laurent PIERRE au montant de 23.980,00€ HTVA
- 19/10/2020 : Approbation réception provisoire

#### **Remplacement des couvres-mur de l'église de Lesterny**

- 05/04/2020 : DCE Approbation des conditions et modes de passation du marché + firme
- 13/07/2020 : DCE Attribution du marché à la marbrerie Van Den Bogaert au montant de 10.334,76€ HTVA

#### **Remplacement des corniches au presbytère de Nassogne**

- Estimation : 10.000€
- 28/10/2019 : Approbation conditions et mode de passation du marché
- 18/11/2019 : Ouverture des offres- Les offres dépassent l'estimation (± 20.000€)
- 21/09/2020 : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 19/10/2020 : ouverture des offres
- 03/11/2020 : DCE Attribution du marché à Mr F. Delnaux au montant de 18385,00 HTVA
- 16/11/2021 : Approbation du décompte final au montant de 18 385,00€
- 16/11/2021 : Approbation réception provisoire
-

## **Chapitre 2 :** **Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal**

### **Forêt : ETAT 113 :**

- 20/12/2021 : au montant de travaux de 99.049,32 €

### **Transformation d'un bâtiment en logement, Rue des Alliés à FORRIERES**

- 27/04/2017 : Approbation condition et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 12/06\*2017 : Approbation d'attribution de l'auteur de projet à Serge DAVID pour un pourcentage d'honoraire de 5.6%
- 01/04/2019 : Approbation des conditions et modes de passation pour un marché de service pour l'estimation et la mise en vente du bâtiment
- 24/06/2019 : Approbation marché de service au notaire Michel Jacquet
  
- 14/10/2019 : Approbation procédure de mise en vente du bâtiment
- 25/11/2019 : Apposition des avis de vente
- 21/09/2020 : DCC approbation offre d'achat de Mr Tahiri au montant de 70.000€
- Décembre 2020 : Signature du compromis de vente au montant de 70.000€
- 31/05/2021 : Signature de l'acte de vente à Mr Tahiri au montant de 70.000€

### **Transformation et extension du complexe sportif de FORRIERES**

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 26/12/2017 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet ASS. MOM. Synergie Architecture SPRL-Lacasse-Monfort SPRL pour un pourcentage d'honoraires de 9.65% TVAC
- 16/01/2019 : Octroi permis de bâtir
- 24/08/2020 : DCE : Approbation des conditions et mode de passation corrigée selon les remarques d'Infrasports

### **Aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale de NASSOGNE**

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP Architecture pour un pourcentage d'honoraires de 5,75%.
- 20/03/2019 : CBE Approbation avenant 1 -stabilité
- 23/03/2019 ; CBE Approbation avenant 2 - Etude de faisabilité pour l'étude d'un plan de masse et circulations du Site de la Place communale à 6950 Nassogne.
- Projet PIC 2019-2021
- 11/05/2020 : DCE Approbation de l'esquisse
- 28/09/2021 : Approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'approbation du pouvoir subsidiant.



**Création d'une halle sur la place de Forrières**

- Estimation : 15.000€
- 02/09/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 25/10/2019 : ouverture des offres
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à l'association momentanée Arearchitects-Chariot-ASB Buro
- En attente du dossier de demande de permis d'urbanisme

**Entretien des voiries agricoles - Désignation d'un auteur de projet**

- Estimation : 10.000€
- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter
- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%

**Amélioration des voiries agricole -Lesterny**

Estimation : 280 000€

- 11/11/2020 DCC : approbation des conditions et mode de passation

**PIC 2019-2021 Plan d'investissement communal - entretien des voiries Chemin Thier Renard et Chemin de Roimont:****Auteur de projet**

Estimation des travaux : 15.000€

- 24/01/2019 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consultées
- 11/03/2019 : Attribution à l'entreprise Direction des Services Techniques (DST) avec un pourcentage d'honoraires de 2.68%

**Réfection du Chemin de Roymont**

Estimation : 340.000€ en partie subsidiée

- 16/06/2021 : DCC approbation conditions et modes de passation
- Envoi vers le pouvoir subsidiant - CSC à modifier
- 05/08/2021 ; Réception CSC modifié
- 28/09/2021 : DCC approbation conditions et modes de passation
- Envoi vers le pouvoir subsidiant Estimation : 125 000€
- 11/11/2020 : DCC Approbation des Conditions et modes de passation du marché
- 16/11/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter
- 16/06/2021 : DCC marché « in house »
- Consultation d'IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution :
- 21/06/2021 : DCE Attribution de marché « in house » à Idelux pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance

**Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur**

Convention des maires :

Mail du 08/12/2020 accordant un futur subside de ± 50.000€

- 11/11/2020 : Approbation des conditions et mode de passation pour le marché d'auteur de projet
- 16/11/2020 : Approbation par le Collège des firmes à consulter
- 07/12/2020 : Ouverture des offres
- 14/12/2020 : Attribution à Etudes Techniques sprl pour un % d'honoraires de 8%

**Installation d'un filtre à Bande pour le service DE**

Estimation 185 000€

- 11/11/2020 : DCC approbation des conditions et modes de passation du marché
- 16/11/2020 : Approbation des firmes à consulter
- 14/12/2020 : ouverture des offres
- 16/06/2021 : DCC marché « in house »
- Consultation d>IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution :
- 21/06/2021 : DCE Attribution de marché « in house » à Idelux pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance

**Plan d'évacuation pour les bâtiments scolaires**

- 07/12/2020 : DCE Approbation du marché à la Société VYDIAS au montant de 6.094,80€ HTVA

**Installations de cuisines dans les classes maternelles de l'école de Bande**

- 06/12/2021 : DCE : approbation des conditions et mode de passation
- Envoi des invitation à remettre offre pour le 17/12/2021

**Restauration du château d'eau de NASSOGNE**

- 11/11/2020 : DCC Approbation des Conditions et modes de passation du marché
- 16/11/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter

**Remplacement des couvres-mur de l'église de Lesterny**

- 05/04/2020 : DCE Approbation des conditions et modes de passation du marché + firme
- 13/07/2020 : DCE Attribution du marché à la marbrerie Van Den Bogaert au montant de 10.334,76€ HTVA

**Entretien extraordinaire des égouts**

Estimation : 20.000€

- 02/12/2021 : DCC Approbation du marché « in house » avec Idelux pour l'entretien et le curage préventif du réseau d'égouttage

### **Entretien des ruisseaux**

Estimation : 30.000€

- 19/04/2021 : DCE Approbation du montant estimatif et de la description des travaux
- 30/07/2021 : DCC Approbation du marché conjoint pour l'entretien des cours d'eau de deuxième et troisième catégorie et du cahier des charges n° 2021-031 relatif au marché « Travaux d'entretien et restauration hydromorphologiques sur les cours d'eau provinciaux :
  - o Entretien Ry du Warlet à ambly
  - o Entretien Ry d'Eure à Grune

### **Aménagement sur ruisseau de 3° Catégorie - Le Bonnier à BANDE (inondation)**

Estimation : 125000 €

- 18/10/2021 : DCC Attribution marché de service auteur de projet

### **Remplacement des éclairages publics 2021**

#### **Phase 1 :85 point lumineux (Grune, Mormont, Bande)**

Estimation : 35.000€

- DCE du 31/05/2021 approuvant les travaux de remplacement des sources lumineuses

### **Remplacement des éclairages publics 2022**

Estimation : 35.000€

DCE du 16/08/2021 approuvant l'estimation budgétaire pour le remplacement de 95 points lumineux à Nassogne

## **Chapitre 3 : Travaux projetés**

### **RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :**

#### **Année 2018/2028 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail en collaboration avec la FRW**

- 15/02/2019 : Approbation des conditions et modes de passation du marché pour l'élaboration d'un Programme Communal de Développement rural
- 19/02/2019 : Approbation des firmes à consulter
- 09/04/2019 : Attribution du marché à la Société IMPACT pour un montant de 45.000 HTVA
- 2019 : Etat des lieux+ réunions dans différents villages et sur différentes thématiques

### **Construction d'une crèche communale à Chavanne**

Estimation : 660.000 € (projet PCDR)

### **Création de cheminements piétons à Forrières + station d'épuration**

### **Achat équipement audio et vidéo pour l'Administration**

Estimation : 50.000€

**Four à pain à Lesterny**

Estimation : 35.000€

**Four à pain à Mormont**

2021 : Reprise du bail emphytéotique d'Orès en cours auprès du Comité d'acquisition

Estimation :

**Rénovation énergétique du hall omnisports de Nassogne**

Estimation : 365000€ (subside infrasports 50%)

**Rénovation énergétique des installation du football de Bande**

Estimation : 195000 € (subside infrasports 50%)

**Entretien Voirie Chemin Thiers Renard, entre Nassogne et Harsin**

Estimation : 1.000.000€ dans le cadre du PIC

**Remplacement de la toiture du bâtiment du CPAS à Forrières**

Estimation : 95000€

**Entretien réseau de distribution d'eau ordinaire**

Estimation : 35000 €

**Rénovation énergétique de l'église de Forrières (inondation)**

Estimation : 165000

**Entretien de voirie (enduisage)**

Estimation : 460000 € fond propre

**Placement de la Fibre optique entre la commune et le CPAS**

Estimation : 107.500,00€

**Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés****Eclairage public :**

- 505.21€ TVAC
- Mise à niveau du réseau BTA suite à la pose de fibre optique au montant de 0€

**Travaux réalisés par les ouvriers communaux**

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Pose de +/- 80m de filets d'eau à Ambly                                   | 4000€ |
| 2. Fabrication d'un nouveau garde-corps sur le pont du football de Forrières | 2000€ |
| 3. Réfection des carrelages à l'étage du CPAS                                | 400€  |
| 4. Réfection au compomac des nids de poule de l'entité                       | 2000€ |

5. Plafonnage et remise en état d'une cuisine au logements sociaux de Masbourg+ faïencer un mur	1000€
6. Consolider l'escalier vers le clocher de l'église de Grune+ refaire une rambarde+ enlever +/-50m <sup>2</sup> de plafonnage et recimenter le tout à la chaux hydraulique (humidité)	1500€
7. Pose d'un drain , Rue de la Chavée	300€
8. Fabrication de meules pour l'école d'Ambly	800€
9. Cimentage de la cave de la maison de village de Nassogne (Rangement Terre-Wamme )	300€
10. Repeindre la nouvelle salle du Collège	1000€
11. Meubles pour l'école de Grune+ remplacement éclairage Led	1500€
12. Peindre anciens bureaux OAFL	300€
13. Remplacement d'un thermopane à l'école d'Ambly	300€
14. Traiter + électricité nouvelle mezzanine (école maternelle d'Ambly)	300€
15. Création de 2 rampes d'accès aux columbarium de Nassogne	200€
16. Fabrication d'un local (porte, peinture) local serveur au CPAS	600€
17. Refaire une nouvelle croix en chêne pour la Rue du Chaffour	200€
18. Rejointoyage mur en pierre de l'école de Lesterny	200€
19. Placement abri vélo à la maison rurale (béton-autobloquants-fixation)	200€
20. Empierrement forêt de Grune vers le réservoir	1000€
21. Création d'un jardin partagé à Mormont + clôture châtaignier	1500€
22. Bétonner le sol du local de la pêche de Forrières (béton+paillasse)	400€
23. Pose de 45m de filet d'eau à Lesterny et Masbourg	1500€
24. Cimentage mur extérieur du garage du presbytère de Bande	300€
25. Pose de 50m de filets d'eau + tuyaux d'égouttage, rue de Hérimont à Lesterny	2500€
26. Pose d'un drain et de caniveaux à la cours de l'école de Forrières	500€
27. Réparation des escaliers au monument de Bande	100€
28. Nids de poule au compomac	1000€
29. Repeindre les pillasses du garage communal	300€
30. Empierrement du chemin « Hotua » à Chavanne	800€
31. Protection du coffret électrique de la Place de Forrières (ferronnerie+ métallisation)	400€
32. Divers travaux au petite chouettes + Bisounours	2000€
33. Remplacement du boiler de la Petite maison de village de Grune	200€
34. Repeindre le chapelle de Bande (extérieur)	300€
35. Aménagement des Bisounours à la Petite Europe	1500€
36. Remplacement de 50m de tuyaux en bas du Crawy + réparation puisard	1200€
37. Peinture classes maternelles de Forrières (classes-châssis-Murs extérieurs)	1500€
39. Aménagement d'un nouveau bureau pour le receveur communal	2000€
40. Peinture d'une classe + aménagement d'une classe de l'école de Grune	1000€
41. Pose de 40m de tuyaux, rue de la Fontaine Blanche	1000€
42. Création de meubles pour les Petites Chouettes	600€
43. Empierrement ciment+ pose de filets d'eau en forêt (Bande)	5000€
44. Pose de 20m de tuyaux + 20m de filets d'eau+ cimentage d'un mur et pose d'un platon, rue Tahée + empierrement ciment dans les ornières de plusieurs accotements	1500€

### Travaux réalisés pour la distribution d'eau

- 1 : Nombre de raccordements/ changement compteurs : 116
- 2 : Extension de la conduite route d'Ambly à Forrières de  $\pm$  250m
- 3 : Projet Smart City (SHAIP)  
Cartographie + numérisation du réseau  
Réfection des réservoirs : Lamsoul (bâche + pièces)  
Grune (bâche + pièces)  
Masbourg (pièces)
- 4 : Réparation des ponts : Ambly, rue de la Prée
- 5 : Réparation des ponts : Forrières, Rue de la Ramée
- 6 : Diverses réparations fuites, accident, ....

### Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.



## Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

### Travaux pour la distribution d'eau :

1. Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans +/- 4000€
2. Divers raccordements
3. Réparation des ponts : Rue Tahée à Bande
4. Placement d'un filtre au réservoir de Bande
5. Extension de la conduite d'eau à Mormont et Forrières
6. Réfection des réservoirs de Chefneufays, Ambly et Bande (bâche + pièces)

### Travaux divers

#### Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à Grune
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à Forrières
- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- Remplacement de la conduite d'eau, Rue de Lahaut à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly

- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Remplacement de revêtements hydrocarbonés sur plusieurs voiries de l'entité

## F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

### A) LOTISSEMENT COMMUNAL DE HARSIN

Tout est vendu.

### B) Achat-Location de terrains communaux

DCC 14/10/2019 Mise en vente de l'immeuble, des Alliés, 41 à 6953 Forrières (ancienne maison communale)	Mr TAHIRI Beckim 6900 Marloie	Ancienne maison communale Forrières A n° 155R2	70.000€ DCC du 21/09/2020 Acte passé le 31/05/2021 .
Achat de parcelles appartenant à la Famenoise DCC du 21/09/2020	Commune de Nassogne	Nassogne A n°955 <sup>c</sup> , 955D et 955 <sup>e</sup> pour une contenance de 1ha 33a 40ca	135.000€ Refus du Comité d'acquisition de rédiger l'acte d'achat 10/11/2021 En attente du passage d'acte via un notaire
Achat des parcelles de la scierie de Mr Beurlet, rue des Clusères à 6950 Nassogne DCC du 30/12/2020	Commune de Nassogne	Nassogne cadastrées A n° 927P, 964C et 964F pour une contenance de 98 ares 22cas	500.000€ Acte passé via le Comité d'acquisition fin 2021
Location d'une parcelle agricole DCC 28/01/2021	Mr Jean-Jacques HOTTON, Rue de Frances, 17 6953 Forrières	Forrières B n° 1113A pour une contenance de 28 ares 08	10€/an
Locations d'une parcelle agricole inculte DCC du 02/12/2021	Messieurs Michel et Sylvain THEMANS Rue du Basteau, 32 6953 Forrières	Forrières B n° 1134K pour une contenance de 32ares 62 dont ± 25ares seront mis en location	10€/an

## G. ENSEIGNEMENT.

### Population scolaire au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
BANDE	22 (- 3)	45 (=)
FORRIERES	27 (+ 3)	56 (=)

LESTERNY	11 (+ 2)	21 (+ 3)
<b>Ecole de la Wamme</b>		
AMBLY	35 (=)	56 (- 1)
HARSIN	15 (+ 1)	30 (=)
GRUNE	19 (+ 2)	37 (+ 2)
NASSOGNE	20 (=)	47 (- 6)
	149	292

Soit un total général de **441** élèves contre **438** en 2020 (+ 3).

Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 30 mars 2021 accordant les subventions-traitements pour l'année scolaire 2020 - 2021.



- 2 emplois de directeur d'école
- 19 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 8 périodes
- 14 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 10 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial +é
- 10 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 4 périodes de religion islamique donnée par un maître spécial
- 2 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 23 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 20 périodes organiques de psychomotricité
- 11 emplois temps plein d'instituteur maternel

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 2 périodes de maître de religion islamique
- 1 période de maître de religion protestante
- 2 périodes organiques de psychomotricité
- 1 emploi temps plein d'instituteur maternel

EN MOINS :

- 5 périodes d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 1 période de maître de philosophie et de citoyenneté





## H. BIBLIOTHEQUE

### Chiffres arrêtés au 1/12/21

#### 1. Les prêts et renouvellements

	FICTION	DOCUMENTAIRE	JEUX	TOTAUX
Jeunesse	6015	1912	/	7927
Collectivités	4782	1264	565	6611
Adultes	2984	254	132	3370
				17908

Soit, un total de 3370 prêts payants -> 1.011 €

#### 2. Les lecteurs

##### 2.1. Lectorat

Moins de 18 ans et étudiants	929
Collectivités	95
Adultes	535
TOTAL	1559

##### 2.2. Groupes scolaires

Classes concernées :

- ↳ Ecole Communale de Nassogne - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 5-6
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - Grand maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 1-2
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 3-4
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Bande - Maternelles (un seul groupe lors des passages scolaires, mais trois enseignantes pour le prêt)
- ↳ Ecole Communale de Bande - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Bande - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Bande - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 1-2-3



- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 4-5-6
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Grune - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Grune - 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Primaires
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - Maternelles
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - Primaires

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour diverses actions :

- ↳ Prix littéraires
- ↳ Rallye lecture
- ↳ Prêt de « malles » de livres (environ 50 livres à disposition des enfants au sein de la classe)
- ↳ Prêt de livres en multiples exemplaires (lecture commune)
- ↳ Recherche et prêt de livres et de jeux selon les thèmes abordés
- ↳ Encadrement lors d'activités telles que des rencontres avec des auteurs

### 2.3. Collectivités

Nous constatons que chaque année, de plus en plus d'associations, d'enseignants et d'autres groupements utilisent les services de la bibliothèque pour emprunter des livres et des jeux ; mais aussi profiter d'animations spécifiques.

Quelques collectivités :

- ↳ Enseignants titulaires et non-titulaires travaillant dans l'entité de Nassogne, mais également dans les communes avoisinantes
- ↳ Futurs enseignants (étudiants en stage)
- ↳ Maîtres spéciaux
- ↳ Plaines de vacances
- ↳ Garderies d'école + celle du mercredi après-midi
- ↳ Centre culturel
- ↳ OCT
- ↳ Village d'enfants
- ↳ IMP
- ↳ Andage
- ↳ CPAS
- ↳ Homes
- ↳ Mamys conteuses et Mamys Chronos
- ↳ Crèches
- ↳ Gardiennes encadrées et co-accueil
- ↳ animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides natures, Fourneau-Saint-Michel...)

- ↳ animateurs de soirées jeux
- ↳ ...

### 3. Les horaires

Après une longue période de (re)(dé)confinement, la bibliothèque a rouvert ses portes aux lecteurs avec un tout nouvel horaire:

- ↳ Mardi : 8h00-16h00
- ↳ Mercredi : 13h00-19h00
- ↳ Jeudi : 13h00-17h00
- ↳ Samedi : 13h00-17h00

Ce nouvel horaire permet de mieux correspondre aux attentes des lecteurs !  
Le vendredi étant maintenant réservé à 100% aux animations (scolaires et extra-scolaires).

Par ailleurs, la bibliothèque accueille des classes de l'entité tous les mercredis, jeudis et vendredis matins et certains vendredis après-midi + 1 classe durant les heures d'ouverture pour pouvoir satisfaire tout le monde.

### 4. Les projets et les animations

Voici un petit condensé des animations proposées par la bibliothèque durant cette année !

#### Les projets scolaires

Comme nous l'avons souligné lors de la rédaction de notre PQDL, les projets scolaires tiennent une grande place dans la vie de la bibliothèque.

#### Animations scolaires à la bibliothèque

En septembre, la bibliothèque a repris les classes pour les animations ludo-pédagogiques. Nouvelle année = nouveau rythme : les enfants passeront dorénavant 4 fois avec la classe au lieu de 6 ou 7. Cela permet de diversifier les projets proposés tant aux écoles qu'aux usagers individuels.

Les animations durent environ 1h30, commencent par une lecture, l'animation à proprement parler et finissent par le choix de livres.

#### Prix Joker

Malheureusement, il était impossible d'animer les jeux au sein des diverses classes de l'entité tout en respectant les règles d'hygiène.

Cependant, une classe maternelle et une classe primaire ont demandé le lot de jeux afin de les présenter aux élèves.

#### Projet Chronos

Pour 2020-2021, l'action a été un peu au repos suite aux mesures sanitaires. Nous avons cependant proposé une animation semi-virtuelle : 3 mamys ont joué le jeu et ont préparé une vidéo / une lettre aux enfants en leur lançant un défi sur le thème de « La grenouille a grande bouche » !

Cette activité était complétée par la présentation du tapis bavard réalisé par une de nos étudiante et les jeux du prix Joker.



Pour l'année scolaire 2021-2022, pas de changement à l'horizon :

- ↳ 1 classe partenaire
- ↳ Des rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires autour de l'œuvre d'une auteure belge.

Nous étions fin prêts, mais une nouvelle vague en a voulu autrement. Nous relancerons donc le projet quand cela sera plus adéquat !

#### Prix Versele / Petite Fureur / Autres sélections littéraires pour la jeunesse

Chaque année, la bibliothèque achète les livres sélectionnés par les incontournables prix. Les classes demandeuses peuvent les emprunter afin de voter.

Nous constatons que de plus en plus de classes sont demandeuses... en effet, les lectures en multiples exemplaires, les rallyes lectures et autres activités du genre permettent de compenser un peu l'absence d'animations scolaires au sein de la bibliothèque.

Cette année, la bibliothèque avait contacté différentes mamys lectrices afin de proposer aux classes maternelles de découvrir les livres en question. Malheureusement, le petit virus en a décidé autrement. Nous attendons donc une accalmie pour pouvoir relancer ce projet qui avait convaincu 6 mamys et toutes les enseignantes maternelles de l'entité !

#### Projet précis

Dans le cadre de la remise des CEB dans la classe de 6<sup>ème</sup> primaire de l'école communale de Nassogne, la bibliothèque a organisé un petit Escape Game au Laid Trou.

Les 12 enfants ont pu s'amuser autour de jeux de société et de cette animation inattendue !



## Projets jeux

Au vu des prêts de jeux de société, nous pouvons affirmer que la ludothèque est un service qui convient tant aux collectivités qu'aux particuliers.

En parallèle, les bibliothécaires continuent de se « former » en participant régulièrement aux soirées proposées par le magasin La Poule aux Jeux d'Or et les quelques formations organisées via notre bibliothèque centrale.



## Après-midi jeux de société



Pandémie oblige, la bibliothèque a dû se renouveler aussi pour les animations jeux. Les anciennes soirées jeux mixant des publics très variés ont fait place à des après-midi jeux destinées à des tranches d'âges plus resserrées.

12 séances ont donc été proposées cette année, chacune permettant à des groupes de 12 à 20 jeunes de découvrir des jeux divers et variés : tournois stratégiques, jeux d'enquêtes, jeux d'ambiance, découverte du Label Ludo ...

Le nombre de participants accueillis variait selon la disponibilité des étudiants / bénévoles afin de créer des bulles de joueurs et de ne pas les mélanger.

## Esperluette



Jusqu'en juin, l'atelier de lecture à voix haute pour adolescents se déclinait de cette façon : atelier traditionnel de lectures à voix haute et projet ELEONORE (réalisation d'un livre audio).

A partir de septembre nous avons scindé en trois parties : projet ELEONORE désormais « Farnient'Audio » ; « Le club des dévoreurs de pages » et « Ados contre Mamys »

## Atelier traditionnel

Malgré des répétitions un peu chamboulées, nous avons de maintenir l'atelier tout au long de l'année scolaire 2020-



tenté  
2021.

Les 9 jeunes ont ainsi découvert le roman « Truffe et Machin » dont une des trois histoires a été finalisée et diffusée sur la chaîne YouTube de la bibliothèque.

Les nombreuses adaptations ont quelque peu démotivé certains participants et l'équipe, c'est pourquoi nous avons décidé de redémarrer la nouvelle année scolaire sur d'autres bases.



### Le club des dévoreurs de pages

Depuis septembre, 10 jeunes de 10 à 16 ans se réunissent le 4<sup>ème</sup> mardi du mois afin de créer des capsules vidéos mettant en valeur des livres qu'ils ont particulièrement appréciés.

Pour un résultat optimal, la bibliothèque a dû se mettre au goût du jour et ainsi créer une chaîne TikTok !

L'atelier est géré par une bibliothécaire et un de nos étudiant à titre

bénévole.

### Ados contre Mamys

Depuis septembre, 8 jeunes âgés de 10 à 13 ans se réunissent le 2<sup>ème</sup> mardi du mois afin de découvrir les 4 petits romans de la sélection Chronos.

Leur objectif est simple : maîtriser les bouquins mieux que groupe de 4 mamys qu'ils affronteront au printemps !



le

### Farnient'Audio



2021, l'année du livre audio à Nassogne !

Pour cette action citoyenne (enregistrement d'un livre audio par et pour des adolescents) nous relevons cette année :

✦ 48 jeunes lecteurs !!

Suite au coronavirus, peu de groupes se sont lancés dans ce projet cette année, c'est ainsi qu'en janvier nous avons été contactées pour relever le défi d'un nouveau livre audio (le 3<sup>ème</sup> de cette année

scolaire puisque deux avaient été réalisés en automne 2020) !

Nos jeunes étant terriblement motivés, il était presque impossible de dire non !

En août, l'équipe du Farniente nous a tout naturellement demandé si nous étions toujours d'accord d'assurer l'enregistrement de 3 bouquins pour cette nouvelle édition. Nos jeunes lecteurs, toujours aussi enthousiastes se sont très vite lancés dans le projet et nous sommes sur le point de

finir cette tâche. Et quelle tâche... pour un livre, il faut compter environ 50h d'enregistrement et 50h de montage...

### Autre

Durant plusieurs années, Esperluette était tout simplement le nom choisi pour notre petit club de lecteurs à voix haute... C'est pourquoi, en octobre 2021, Jean-Pierre (Centreculturel) est venu nous trouver pour une lecture en première partie d'un spectacle prévu fin novembre.

Nous avons donc relancé nos jeunes lecteurs et 9 ont participé à cette belle aventure : la lecture d'extraits de « Romy et Julius » (adaptation de « Roméo et Juliette » mettant en scène Romy, fille du boucher local et Julius, végan très actif) juste avant une adaptation de « Hamlet ».



le

Malgré une répétition « saveur-Covid » : partiellement en visio ; nous pouvons dire que c'était un beau succès !

### Stages

Depuis plusieurs années nous constatons que les usagers de la bibliothèque demandent de plus en plus souvent des périodes de stage ; essentiellement pour les adolescents pour qui moins d'activités sont proposées sur la commune de Nassogne.

« Adapter » et « annuler » auront été les mots-clés de cette année, essentiellement pour les stages !

Ainsi, la bibliothèque a proposer des stages un peu différents de d'habitude !



- 1 journée coopérative durant le congé de Pâques : 20 jeunes étaient inscrits pour une matinée jeux à Nassogne et après-midi Escape Game à Bruxelles. Hélas la situation sanitaire nous a joué des tours ... Les ados ont donc profité d'une journée au Laid Trou, en bulle de 5 dans des chalets et avec un Escape Game fait maison !

Le succès y était malgré tout : nous avons donc prolongé l'expérience Escape Game en proposant à 16 autres jeunes d'en profiter les jours suivants !

- 1 journée Blind test et pain saucisse en juillet au Laid Trou.

Animation réalisée entièrement par une bibliothécaire et une étudiante, permettant ainsi à 4 équipes de 4 ados de s'affronter sur des musiques très très variées !

- 1 journée Bullet Journal en juillet toujours au Laid Trou

Animation créative proposant à chacun de réaliser son carnet personnalisé. Les 14 ados participants ont profiter du soleil et des bons tuyaux de Camille, en toute convivialité !



- 3 journées stage 10-13 ans en juillet  
15 participants  
Écriture, jeux de société et Escape Game à Liège en clôture.
- 5 journées stage 13-16 ans en août  
15 participants  
Écriture, jeux de société, création de masques et journée culturelle à Anvers (découverte du Musée du Chocolat + Escape Game en néerlandais ou en anglais selon les groupes)
- 2 journées stage 12-16 ans en octobre  
15 participants  
Écriture, jeux de société, dégustation de soupes et sortie ludique à Liège (Goolfy et jeu de réalité virtuelle)



Avec le Centre Culturel



Le Centre Culturel reste un des partenaires privilégiés de la bibliothèque.

Quoi d'Neuf ?

Comme toujours, la bibliothèque rédige des textes pour la traditionnelle revue... sensibilisation à la lecture et aux jeux ; échos d'activités et publicité.

En 2021, moins de parutions, mais chaque numéro avait bien un petit article lié à la vie de la bibliothèque.

Partenariat lors de spectacles



En octobre, nous nous sommes alliés pour proposer une soirée d'Halloween : les adultes pouvaient profiter du spectacle « La nostalgie des blattes » dans la Maison Rurale ; tandis que les 29 jeunes (10 à 16 ans) ont joué des parties de « Loups garous de Thiercelieux » en petits comités !



Les joueurs étaient donc séparés en deux groupes (Maison de Village / Bibliothèque) pour s'amuser dans des salles décorées spécialement pour l'occasion et en même temps se défier dans le concours du plus chouette déguisement d'Halloween !

### Projets animations spécifiques

#### Déplacement Made in Asia

Après de nombreux reports, cette fois était la bonne ! En octobre, 10 jeunes ont pu s'éclater dans ce salon aux couleurs asiatiques ! Découverte de jeux de société, de jeux vidéo, de mangas, de cosplays, ... Bref de tout un univers !



#### Andage

Durant une journée du mois d'août nous avons eu l'occasion de rencontrer des jeunes porteurs de handicap et de leur faire découvrir des jeux de société ainsi que des jeux géants en bois.

#### Petits déjeuners littéraires ... devenu « Les insatiables »

Encore un projet qui a profité de la situation sanitaire pour évoluer ! Fini le concept « croissant + tasse de café » ; place à une soirée d'échanges 100% littéraire ! Qui sait, un jour, nous pourrions peut-être ajouter un petit apéro à cette nouvelle formule ? Une seule séance proposée actuellement, mais nous le savons, les lecteurs sont en attente d'autres moments tels que celui-ci !

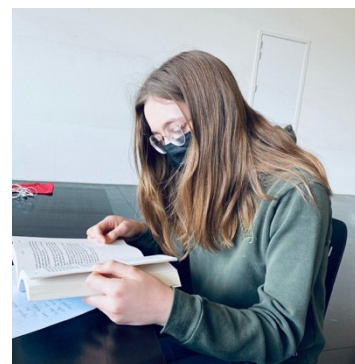
#### Prix Farniente

Pour l'année scolaire 2020-2021, deux comités, chacun composés de 5 lecteurs, avaient été créés pour répondre aux questions éliminatoires et participer à la finale de ce prix pour adolescents. Plusieurs réunions de préparation avec les participants et une journée de clôture à distance a eu lieu.

Clôture qui malheureusement a un peu démotivé certains participants... Mais les jeunes de la bibliothèque étant très investis, nous avons rapidement trouvé 3 recrues qui ont acceptés de rejoindre les comités en dernière minute !

Double victoire nassognarde à nouveau ... que demander de plus ?

Et c'est ainsi que pour l'année scolaire 2021-2022, trois groupes se sont lancés dans l'aventure (16



participants à présent), actuellement, aucune rencontre n'a été nécessaire car nous tentons de gérer un maximum via les réseaux sociaux.

### Ligue Braille + Victor

Pas besoin de le répéter, nos ados sont un peu accros à la bibliothèque et surtout aux projets solidaires... C'est pourquoi nous avons organisé deux activités spécifiques :

- En août, déplacement à la Ligue Braille à Bruxelles, afin de visiter les lieux et de mieux comprendre le quotidien d'une personne malvoyante ou aveugle.  
20 participants (11 à 18 ans)
- En décembre séance ciné-débat autour du film documentaire « Victor » traitant de la même thématique.  
9 participants (le choix de la date n'était pas idéal, mais ne dépendait pas du tout de nous !)



### Autres services

A côté de ces nombreux projets, la bibliothèque propose également des services spécifiques ainsi que d'autres activités non détaillées plus haut !

- ↳ Le prêt à domicile
- ↳ La rédaction d'articles pour la presse papier et en ligne
- ↳ La rédaction d'articles pour le Flash Infos
- ↳ Participation aux Prix littéraires en gérant des comités de lecture, tant pour les adultes que pour les adolescents (Prix Horizon, Prix Farniente, Prix des lycéens, Prix Versele...)
- ↳ Réalisation de bibliographies sélectives
- ↳ Gestion d'une page Facebook, d'un compte Instagram et d'un compte TikTok (chacun permettant de viser des publics très différents)
- ↳ Jeux-concours
- ↳ Animation dans le cadre du Festival des Littératures d'Aventure : rallye dans le village à la recherche des titres perdus afin de démasquer le « voleur de titres »
- ↳ Mise en valeur pour l'action « Lisez c'est du belge » : exposition de bouquins dont les auteurs sont belges
- ↳ Ciné-soupe (action impossible en 2021, mais nous avons déjà bloqué une date pour 2022)

- ↳ Animation dans le cadre de l'opération « 100 ans des bibliothèques » : nos lecteurs ont pu découvrir des bouquins emballés dont on ne voyait que la 1<sup>ère</sup> phrase !
- ↳ Animation de printemps dans le cadre de la Semaine de l'Intergénération : des duos de lecteurs se sont formés (adulte + enfant) et ont chacun choisi un auteur parmi une liste. Ils ont alors reçu un duo de livres de l'auteur, permettant ainsi de découvrir la même plume, mais adaptée à l'âge de chacun !
- ↳ ...

## I. CULTES



Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2020, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
AMBLY	44.980,06 €	14.078,25 €	30.901,81 €	9.429,30 €
BANDE	29.818,43 €	10.221,15 €	19.597,28 €	8.604,33 €
CHARNEUX	107.993,19 €	99.013,32 €	8.979,87 €	11.609,08 €
FORRIERES	29.361,06 €	15.315,55 €	14.045,51 €	19.237,65 €
GRUNE	16.288,30 €	15.484,49 €	803,81 €	11.855,37 €
LESTERNY	13.586,04 €	6.513,51 €	7.072,53 €	6.020,10 €
MASBOURG	16.594,89 €	6.828,32 €	9.766,57 €	0,00 €
NASSOGNE	39.788,66 €	28.239,15 €	11.549,51 €	24.661,73 €
<b>TOTAUX :</b>	<b>263.873,92 €</b>	<b>178.434,52 €</b>	<b>85.439,40 €</b>	<b>81.507,17 €</b>

## J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2020, approuvé par le Conseil communal le 16 juin 2021, comportait :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		1.849.280,29 €	5.197,34 €
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	=	1.849.280,29 €	5.197,34 €
Engagements	-	1.794.909,37 €	46.178,27 €
Résultat budgétaire	=	54.370,92 €	
Positif :			40.980,93 €
Négatif :			
2. Engagements		1.794.909,37 €	46.178,27 €
Imputations comptables	-	1.794.909,37 €	5.197,34 €
Engagements à reporter	=	0,00 €	40.980,93 €
3. Droits constatés nets		1.849.280,29 €	5.197,34 €
Imputations	-	1.794.909,37 €	5.197,34 €
Résultat comptable	=	54.370,92 €	0,00 €
Positif :			
Négatif :			

- Résultat d'exploitation : boni de 109.823,23 €
- Résultat exceptionnel : mali de 130.660,66 €
- Résultat de l'exercice : boni de 20.837,43 €

**Bilan : Bilan équilibré à 421.668,20 €**

## K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 28 septembre 2021, pour l'exercice 2020 comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	12.191.000,77	2.203.891,09	14.394.891,86
- Non-Valeurs	39.978,25	0,00	39.978,25
= Droits constatés net	12.151.022,52	2.203.891,09	14.354.913,61
- Engagements	9.791.686,66	2.256.159,28	12.047.845,94
= Résultat budgétaire de l'exercice	2.359.335,86	-52.268,19	2.307.067,67
Droits constatés	12.191.000,77	2.203.891,09	14.394.891,86
- Non-Valeurs	39.978,25	0,00	39.978,25
= Droits constatés net	12.151.022,52	2.203.891,09	14.354.913,61
- Imputations	9.711.538,74	1.589.890,28	11.301.429,02
= Résultat comptable de l'exercice	2.439.483,78	614.000,81	3.053.484,59
Engagements	9.791.686,66	2.256.159,28	12.047.845,94

- Imputations	9.711.538,74	1.589.890,28	11.301.429,02
= Engagements à reporter de l'exercice	80.147,92	666.269,00	746.416,92

**Le compte de résultats :**

Le compte de résultats présente :

- un boni d'exploitation de 703.948,40 €
- un résultat exceptionnel de 111.052,09 €
- un boni de l'exercice de 814.236,26 €

**Le bilan :**

Le bilan de l'exercice 2021 est équilibré à la somme de 78.137.774,76 €.



## L. HYGIENE.

### RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2021

- Classe 1 : 0
- Classe 2 : 6
- Classe 3 : 51



## M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)



**Journelement :**

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

**Mensuellement :**

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

**Trimestriellement :**

- déclaration ONSS
- relevé des points APE

**Annuellement :**

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

**Tout au long de l'année en fonction des nécessités :**

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

**Autres tâches :**

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AVIQ (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

**Enseignement**

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;

- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2021-2022
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

### Evolution en 2021.

Au 01/01/2021, engagements de puéricultrices au sein des 2 crèches communales.

Au 01/04/2021, Thierry Leroy, Maître d'éducation physique, est admis à la pension de retraite pour inaptitude physique définitive.

Au 01/04/2021, Yvette Reumont, employée administrative, est admise à la retraite.

Au 01/05/2021, Micheline Collard, technicienne de surface, est admise à la retraite.

Au 01/06/2021, Anne-Catherine Grosjean, employée administrative, est admise à la retraite.

Au 01/07/2021, Marie Renard, puéricultrice, est admise à la retraite.

Au 25/08/2021, Sophie Degand, est engagée en qualité d'employée administrative, à mi-temps.

En décembre 2021, la Commune employait 49 hommes (+ 8) et 131 femmes (+ 6), soit un total de 180 agents dont 125 (+ 17) sont rémunérés directement par la Commune et 55 (-3) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre ( ) différences par rapport à l'année 2020.

## N. DIVERS

### URBANISME.

#### Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

## Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.O4 à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.O4 à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal et du Guide Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) );
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions trimestrielles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;





### Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

### Statistique annuelle arrêtée au 06/12/2021

- certificats n° 1 : 0
- certificats n° 2 : 1 et 2 refus
- Recherche urbanistiques : 210
- Divisions : 7

### RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 06/12/2021

- permis d'urbanisation : 1
- modification de permis d'urbanisation : 0

### RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 06/12/2021

- 22 permis délivrés pour une nouvelle habitation
- 2 permis délivrés pour un double logement
- 21 permis délivrés pour des transformations d'habitation
- 12 permis délivrés pour des constructions diverses
- 3 permis de régularisation de bâtiments
- 1 permis délivré pour une démolition d'habitation
- 4 permis d'abattage d'arbres + 1 régularisation de déboisement
- 5 permis pour la création de mares et aménagement de berges
- 1 permis pour l'aménagement d'un parking avec modification de relief du sol
- 1 permis pour la modification d'implantation 0 modification de permis déjà octroyé

### Service logement

#### Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

#### Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).



Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

### Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire, ....]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

## PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier		3.099	2.662	3.788	3.203	3.284	3360	3.264	3154	3891	3998	3980	4107	2876
Février		2.802	2.523	3.468	3.001	3.075	3133	3.270	3005	3285	3492	3861	3408	3313
Mars		3.428	3.310	3.584	3.277	3.307	3249	3.637	3272	3692	4203	3913	2865	4033
Avril		2.616	2.741	2.713	2.869	2.989	2831	2.950	3449	2742	3197	3772	0	
Mai		3.614	2.948	3.678	3.331	2.745	3719	2.886	2812	3451	3443	3972	2597	2748
Juin		3.213	3.564	3.788	2.787	2.790	3045	3.675	3568	3083	3656	3515	3144	4028
Juillet		2.544	2.382	3.468	2.965	3.100	2827	2.593	2774	2785	2928	3073	2354	2402
Août		3.011	2.909	3.584	2.613	2.793	2475	2.852	3073	2966	2972	2809	2714	2993
Septembre		3.368	2.560	2.713	2.689	3.135	3036	3.057	3010	3017	3319	3388	3732	3812
Octobre		3.591	3.478	3.678	4.178	3.606	3248	3.220	3600	3721	4066	4174		
Novembre		3.042	3.092	3.788	3.206	2.846	2901	3.461	3108	3053	3569	3591	3155	3843
Décembre	1.958	3.242	2.642	3.468	2.822	3.290	3318	3.369	2788	3239	3375	4003	3326	
Total :	1.958	37.570	34.811	41.718	36.941	36.960	37.142	38.234	37.613	38.925	42.218	44.051	31.402	30.048

A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 490.000 km. Un 3<sup>e</sup> chauffeur assure également le service. Un nouveau Proxibus a été mis à notre disposition le 29 novembre 2018 pour remplacer l'ancien.

Depuis trois ans, à la demande du TEC Namur-Luxembourg, le Proxibus assure une desserte vers les écoles secondaires de Marche au départ de Bande tous les matins durant la période scolaire. Depuis octobre 2020, il assure également les retours des élèves du Collège d'Alzon, vers Masbourg, Nassogne, Grune et Bande.

Les transports occasionnels, sont fortement réduits, dû au Covid : seuls les transferts pour les écoles (transferts vers la piscine, vers la bibliothèque, vers des sites touristiques,...), ont pu être réalisés à certaines périodes de l'année.

## COMMUNICATION

### Commune de Nassogne – Sondage sur la communication – 2021 Synthèse des réponses reçues

Divers supports et outils de communication permettent aujourd'hui d'informer les citoyens sur la vie de notre commune : bulletin communal (Flash Info), site internet, page Facebook, chaîne YouTube, Be Alert, affichage, ...

Sur proposition des membres de la Commission Locale de Développement Rural, un sondage a été réalisé afin de connaître la pertinence de ces différents supports et l'intérêt qui leur est porté. Les réponses permettront de faire un point sur nos outils de communication et leur diffusion ainsi que d'envisager des solutions pour améliorer encore nos échanges.

### Diffusion

Enquête en ligne réalisée avec l'outil Google Forms (+ formulaire papier disponible sur demande).

- Affichage sur le site internet de la commune du 25 février 2021 au 15 juin 2021.
- Mail adressé aux membres de la CLDR.
- Mail adressé aux membres des commissions communales : développement de la nature (PCDN), agriculture (CCLGA), forêt (CCLGF), aménagement du territoire et mobilité (CCATM), aînés (CCCA).
- Appels aux citoyens via la page Facebook, la newsletter et le Flash Info.

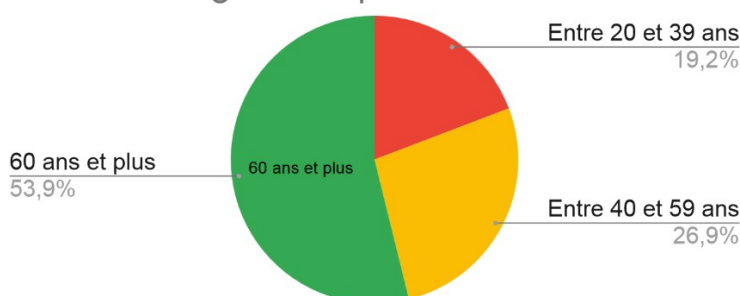
**79 réponses reçues.**

Résultats du sondage :

<https://docs.google.com/forms/d/1akzD4IRvou1vzNn2szLC33Hh28hk8OadXNOEI5OIIAY/viewanalytics>

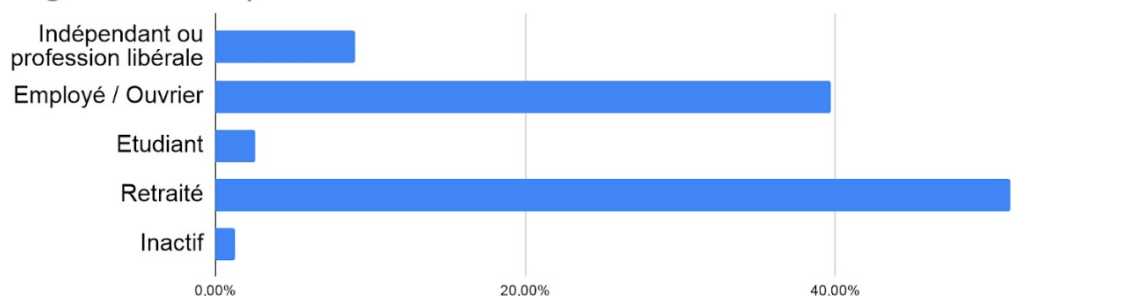
### Profil des répondants

Tranches d'âge des répondants



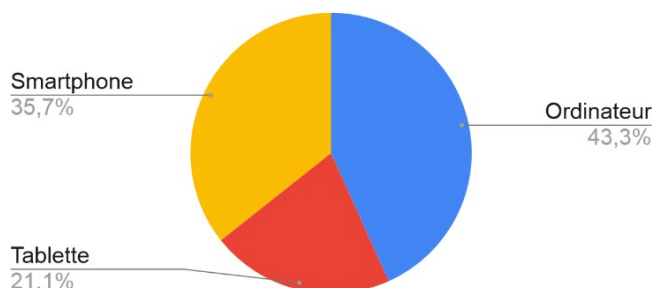
Aucun répondant de moins de 20 ans.

## Catégories socio-professionnelles



L'ensemble des répondants disposent d'une connexion internet.

## Outils de connexion

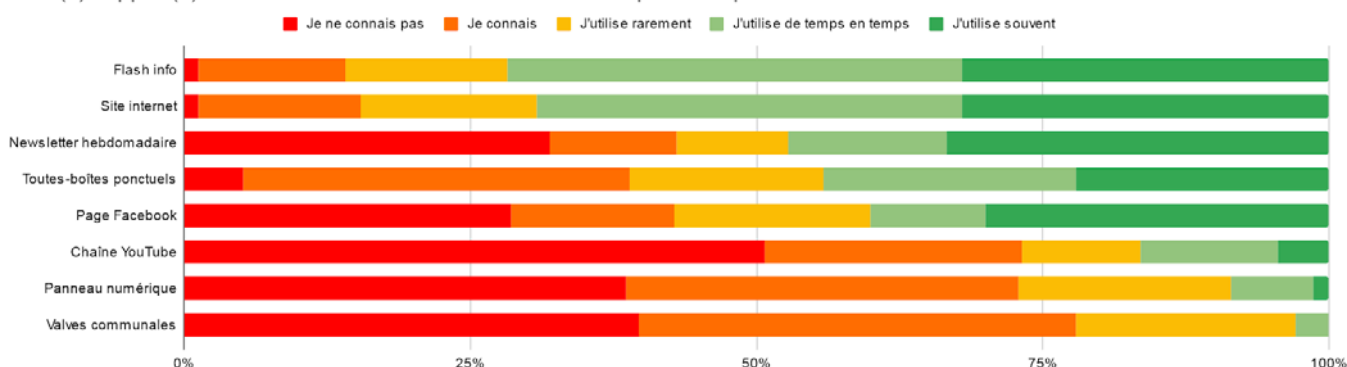


## D'une manière générale

L'accès à l'information de la Commune obtient une note moyenne de 8,1/10 ; la qualité des informations transmises par l'administration (rapidité, clarté, transparence, volume, ...) obtient 7,6/10.

Les outils qui sont le plus utilisés sont le Flash Info et le site Internet ; ceux qui le sont le moins sont les valves communales, le panneau numérique et la chaîne YouTube.

Quel(s) support(s) de communication connaissez-vous et à quelle fréquence les utilisez vous ?



Domaines ou sujets où plus d'information est souhaitée de la part de l'administration :

- Tourisme, bibliothèque, loisirs.
- Livres audio, capsules vidéo.
- Ressources sur le territoire (magasins, docteurs, paramédicaux, divers indépendants...).
- Actions et résultats obtenus concernant les réductions de consommation en électricité et en mazout.
- Aménagement du territoire.

- Propreté/environnement (+ décisions prises dans ces domaines).
- Clubs sportifs et autres activités dans la commune : académie, etc.
- Sujets politiques, conseils communaux, décisions du collège et leurs conséquences sur la vie de tous les jours.
- Gestion administrative.
- Gestion éthique et écoresponsable de toute activité.
- Développement économique.
- Producteurs et artisans locaux (infos axées sur la transition).
- Histoire de la commune.
- Positionnement de la commune face aux grands enjeux sociétaux (programme politique de la majorité en place, visions politiques et projets concrets pour tendre vers ces objectifs).

Autres outils de communication que la Commune pourrait développer :

- Site multilingue du tourisme.
- Médias/infos spécifiques pour certains groupes-cibles (jeunes, âgés, parents, etc).
- Site "vigilance".
- Outil numérique, une application dans le cadre du projet Smart City.
- Plus de possibilités d'échanges entre citoyens (déplacements échanges d'outils, de savoir, ...).
- Newsletter par messagerie (mail).
- Application pour promenade, circuit, location de vélo.
- Une page Facebook réservée à l'office du tourisme qui met en avant les promenades balisées, des photos du territoire et l'horaire.

## Le Flash Info

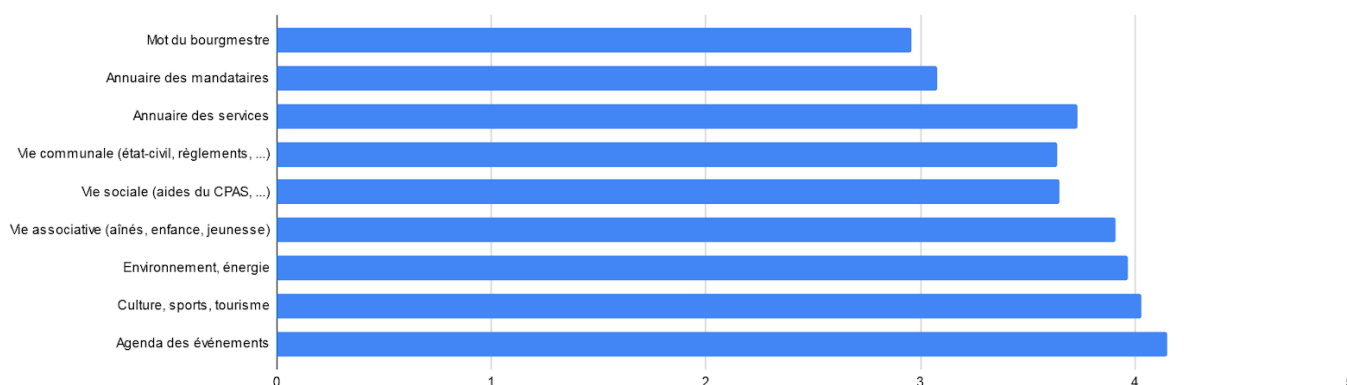
Le Flash info paraît **4 fois par an** (janvier, avril, juillet, octobre) et est **distribué en toutes-boîtes** dans la commune de Nassogne. Il est également **consultable sur le site [www.nassogne.be](http://www.nassogne.be)**. L'objectif de ce bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de la commune, que ce soit sur la vie administrative, sociale, culturelle, sportive, associative ou économique.

90,9 % des répondants lisent le Flash Info à chaque parution et une majorité d'entre eux le conserve au moins jusqu'à la réception du numéro suivant.

80 % sont satisfaits de la fréquence de parution, 11 % préféreraient une parution tous les 2 mois et 6 % une publication mensuelle.

Une moyenne de 7,6/10 est attribuée à la présentation et 7,8/10 pour le contenu (lisibilité, clarté et compréhensibilité).

Importance accordée aux thématiques actuelles :



### Autres thématiques suggérées :

- Comptes rendus, même très brefs (thèmes) des réunions telles conseil communal, commissions diverses surtout celles auxquelles participent des citoyens, afin d'en montrer l'activité et l'utilité.
- Sensibilisation de la population sur certains devoirs (entretenir des trottoirs, feuilles, mauvaise herbes, ...).
- Avis contradictoires, débats d'idées, explications de certaines décisions prises.
- Avancement des projets pour lesquels la commune s'est engagée (smart city, commune Maya).
- Projets importants de l'aménagement du territoire.
- Droits sociaux des citoyens.
- Aide pratique des services communaux.
- Transparence des projets qui concernent la collectivité (gestion des forêts du point de vue du changement climatique ; inciter les citoyens à prendre plus part à la vie de la commune ; ...).
- Vie économique, actions citoyennes, informations sur la nature, la faune, la flore.
- Transition, challenge énergétique, valorisation de la forêt.
- Propositions de balade, historique des villages, anciennes photos, mise à l'honneur d'un produit local (recette).

### Le site internet

**www.nassogne.be**, le portail d'information de la Commune de Nassogne.

-> Audience :

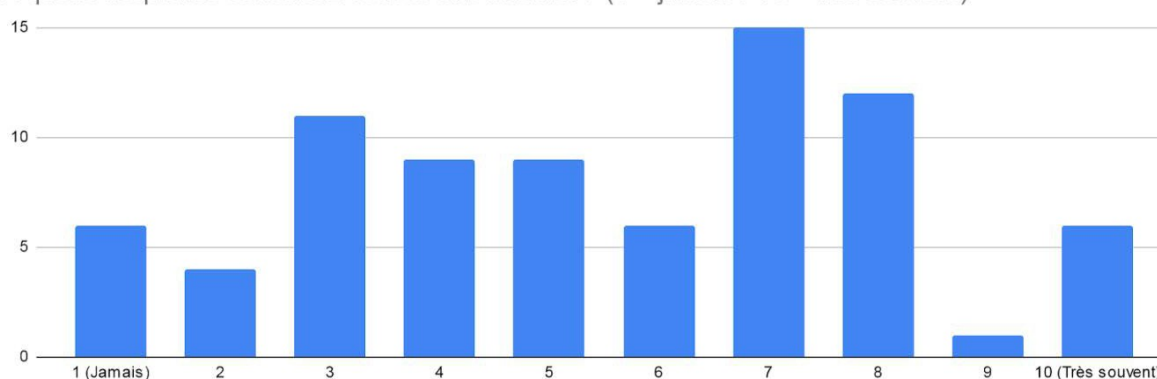
- du 01/01 au 01/10/2021 : 42.733 utilisateurs / 144.634 pages consultées

- du 01/01 au 31/12/2020 : 48.240 utilisateurs / 181.803 pages consultées

Plus de 9 personnes sur 10 affirment avoir déjà visité le site communal [www.nassogne.be](http://www.nassogne.be).

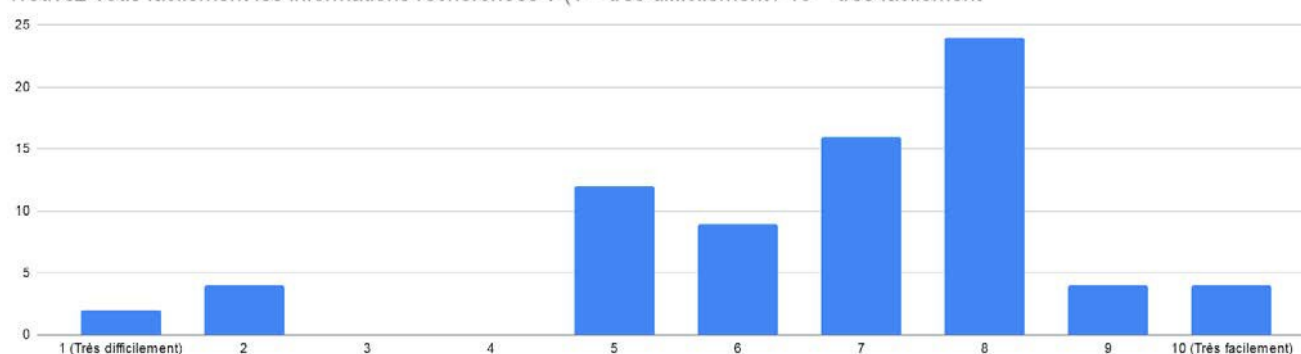
La fréquence moyenne de consultation est de 5,5 sur une échelle de 1 (jamais) à 10 (très souvent).

A quelle fréquence consultez-vous le site internet ? (1 = jamais / 10 = très souvent)



En ce qui concerne la facilité pour trouver les informations recherchées, les répondants attribuent une note de 6,7/10.

Trouvez-vous facilement les informations recherchées ? (1 = très difficilement / 10 = très facilement)



Problèmes rencontrés, suggestions et remarques :

- Le site est bien fourni.
- Transition, challenges citoyens, mise en valeur de la forêt et du tourisme, mise en valeur des circuits pédestres et cyclistes, présentation du suivi de la convention des maires et du plan maya.
- Liens vers les réseaux sociaux (messenger, facebook, ...).
- Sujets qui accrochent pour fidéliser les visiteurs.
- Changement de présentation suivant les saisons.

## La newsletter

Une newsletter **hebdomadaire** reprenant les dernières actualités de la Commune est **envoyée par mail** chaque lundi.

Inscription via le site Internet [www.nassogne.be](http://www.nassogne.be) -> 379 inscrits au 01/10/2021.

53,2 % des répondants sont abonnés à la newsletter. Plusieurs personnes précisent ne pas avoir connaissance de l'existence de cette newsletter. Une personne affirme ne pas la lire et vouloir se désabonner et une autre ne souhaite pas s'abonner en raison du trop grand nombre d'e-mails reçus. Le contenu reçoit une note de satisfaction moyenne de 8,1/10 et la présentation 7,9/10.

Seule 1 personne dit ne pas être satisfaite de la fréquence de parution et suggère en envoi toutes les 2 semaines.

Remarques et suggestions :

- La newsletter est très claire et efficace.
- Plus moderne et moins redondant (ex. mesures Covid).

- La présentation est, pour le moment, particulièrement anxiogène avec la liste des divers arrêtés ; c'est de surcroît fort rébarbatif pour un non juriste et je ne suis pas certain que ce soit nécessaire ; le petit résumé publié à chaque changement avant cette liste est quant à lui bien utile et à mon sens suffisant.

## Les réseaux sociaux

La Commune de Nassogne dispose d'une page Facebook et d'une chaîne YouTube :

- [Facebook Commune de Nassogne](#) -> 1.899 mentions j'aime / 2.048 abonnés au 01/10/2021
- [Chaîne YouTube Commune de Nassogne](#) -> 55 abonnés au 01/10/2021.

55,8 % des répondants ne sont pas abonnés à la page Facebook et 42,1 % affirment ne pas la connaître. Plusieurs précisent ne pas utiliser les réseaux sociaux par choix personnel.

La page obtient une note moyenne de 7,4/10 pour ses publications.

8 personnes trouvent que la Commune devrait être présente sur d'autres réseaux tels qu'Instagram pour mettre en avant les paysages ou encore Tiktok pour attirer l'intérêt des jeunes.

Remarques et suggestions :

- Plus d'informations, un suivi plus dynamique.
- Photos qui mettent en valeurs notre commune, tant culturelle que sportive, touristique, ...
- N'oubliez pas ceux qui ne vont pas sur les réseaux sociaux ...
- Dommage d'utiliser ce canal à titre principal, notamment au sujet de la vaccination quand les gens ne souhaitent pas adhérer à la page et surtout les personnes âgées.
- Les réseaux ne permettent guère d'approfondir les sujets et restent souvent dans le superficiel.
- Présence sur les autres réseaux sociaux.

## Be-Alert

Be-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités, tant communales que fédérales et régionales, de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

> L'alerte est ciblée pour la population directement concernée par la situation d'urgence.

> Différents canaux sont utilisés en fonction de la situation : SMS, appel vocal (sur poste fixe ou mobile) ou e-mail.

> L'inscription et la réception des alertes sont totalement gratuites.

Inscription sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be) -> 970 inscrits au 01/10/2021.

Si 93,7 % des répondants affirment avoir déjà entendu parler de Be-Alert, seulement 67,5 % se sont inscrits.

Les raisons évoquées au fait de ne pas s'inscrire sont la question de l'efficacité du système, les doublons d'information et le fait de ne pas avoir de GSM.

## Les valves communales et le panneau numérique

Les valves communales se trouvent dans le hall d'entrée de l'administration communale ainsi que sur le mur de l'abribus jouxtant le bâtiment communal. Y sont affichés les règlements, avis d'enquête publique, ...

Un panneau d'affichage numérique diffusant principalement l'agenda des manifestations est installé place Communale.



Seules 4 personnes sur 78 consultent plus ou moins régulièrement les valves communales. 64 % des répondants disent quant à eux ne jamais les consulter.

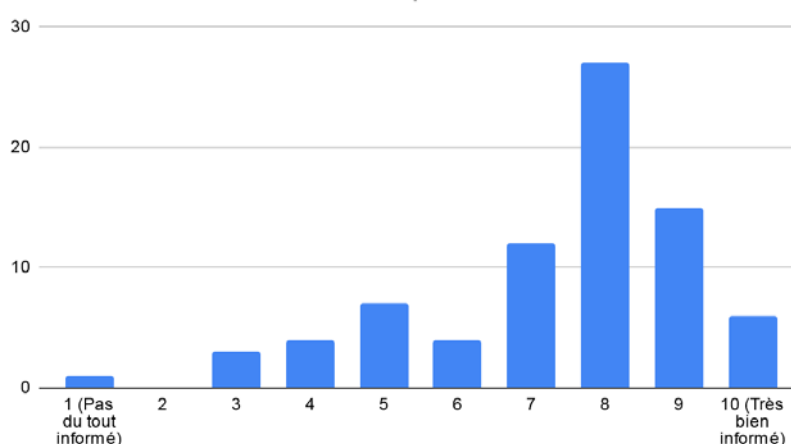
En ce qui concerne le panneau d'affichage numérique, près de 7 personnes sur 10 affirment qu'il ne leur a jamais apporté d'informations. Les raisons évoquées sont diverses : mal situé, pas sur le chemin, défilement trop rapide, caractères trop petits, concept trop vieux et informations limitées, messages non mis à jour et trop peu nombreux, vieille technologie qui n'attire pas l'attention, ...

Pas loin de 6 personnes sur 10, pensent qu'il ne serait pas opportun de placer des panneaux numériques dans tous les villages de l'entité.

Les informations que les 40 % de personnes qui y seraient favorables souhaiteraient y voir apparaître sont les événements, les arrêtés de police, les alertes, l'info vie locale, informations importantes que la commune souhaite faire connaître.

## En conclusion

Vous estimez-vous bien informé par la Commune ?



L'information transmise par la Commune obtient une note moyenne de 7,3/10.

Les raisons d'insatisfaction invoquées sont :

- La communication papier pour les personnes qui le demandent (pour éviter les gaspillages) et numérique pour tout le monde. Ce n'est pas tant le média qui est important, mais la forme que prend l'info. Voir avec une équipe web tv? Web radio? Capsules vidéos? Reportages? Cela pourrait être un projet porteur pour une association dont le but serait d'informer et qui pourrait aussi donner la parole aux autres idées. La commune pourrait soutenir le projet et y attribuer les fonds économisés par la distribution plus rationalisée du flash info et le prix des panneaux numériques.
- Il s'agit de communication et non d'information. La nuance entre les deux est importante et il est important de savoir lequel des deux on veut développer.
- Les villages loin de Nassogne "centre" sont souvent oubliés !
- Manque d'infos sur certains contenus.
- Trop peu de communication !
- Pas suffisamment de décisions prises.
- Info trop orientée et pas assez ouverte.
- Je pense qu'en m'abonnant au site internet de la commune, ce serait très bien.
- Beaucoup d'informations mais bien trop peu centralisées.



## OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE

- **ACCUEIL**

Horaire d'ouverture :

Hors vacances scolaires : du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h. Pendant les vacances scolaires : du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Les permanences de week-end se font en alternance avec des étudiants.

Nous comptabilisons plus de 200 jours d'ouverture par an (100 jours d'ouverture exigés par le CGT).

L'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.

Un mi-temps assuré de janvier jusque mi-mai (Julie Lambert). Deux mi-temps de mi-mai jusque septembre (Julie Lambert et Diana Thomas). Un mi-temps d'octobre jusque mi-novembre (Julie Lambert) et enfin deux mi-temps de mi-novembre jusque décembre (Julie Lambert et Catherine Leva)..



- **Fréquentation touristique :**

Cette année reste particulière au vu de la crise sanitaire, les mesures de distanciations sociales, entre autres, ne permettaient qu'une présence limitée à l'intérieur du bureau, ce qui influence les chiffres au niveau de la fréquentation. En effet, sur une famille entière, souvent une seule personne nous rendait visite pour demander des informations. De plus, le climat actuel laisse encore une partie de la population frileuse quant au fait de participer à des évènements tels que les marchés, expositions,...

Les demandes d'informations concernent principalement les circuits de promenade pédestre (50%), des informations générales (chasse, aire de bivouac, logements touristiques,...) (20%), les circuits vélos et la location des vélos électrique (12%) les évènements/manifestations (8%), les attractions touristiques des environs (10%).

Le nombre total de visite au bureau d'accueil s'élève à 952 personnes pour cette année (44,2 % de francophones belges, 44,4% néerlandophones belges, 10,2% d'habitants de la commune et 1,2% de personnes provenant de l'étranger). Ce chiffre ne représente pas l'ensemble des visiteurs puisque pendant une bonne partie de l'année, 1 seule personne par groupe pouvait entrer à l'accueil.

Les mois de l'année, où la fréquentation est la plus élevée, sont, le mois de juillet (158 visites) et le mois d'août (163 visites).

Nous comptons également 131 appels téléphoniques et 162 mails pour des demandes d'informations.

### Ventes :

Le produit touristique que nous vendons le plus est la carte IGN « Au pays de Nassogne », 427 cartes au total, dont 268 aux particuliers et 159 au secteur touristique et commerces (Hôtel Beaux séjours, Spar, SI Rochefort,...).

Nous avons également vendu, entre autre :

- 27 cartes IGN de St-Hubert ;
- 13 cartes IGN de Rochefort ;
- 6 cartes IGN de Tenneville ;
- 27 livrets « Nassogne, Village de terroir » ;
- 34 feuillets « Route des points de vue » ;
- 25 cartes « Pays de Famenne à vélo » ;
- 20 cartes « Transfamenne/Transardennaise » ;
- 24 cartes postales.

Les vélos électriques ont été loués 21 demi-journées et 10 journées complètes. Les locations sont principalement réparties sur les mois de mai, juin, juillet et août.



### • Evènements :

#### Marchés :

Pour la 2ème année consécutive, les « Martchî d'émon nos Ôtes » n'ont pas été organisés. Cet été 2021, ceux-ci ont été remplacés par des « Marchés du terroir », organisés, en alternance, sur 3 villages de la commune (Nassogne, Forrières et Bande), et ce, tous les samedis des mois de juillet et août, l'après-midi. Bien que la plupart des artisans aient été satisfaits de leurs ventes, la fréquentation de ces marchés fût moindre que celles des traditionnels « Martchî d'émon nos Ôtes ». En cause, plusieurs facteurs : le mauvais temps (pluie lors de plus de la moitié des marchés), le climat anxiogène dû à la situation sanitaire et les mesures qui en découlent, les inondations du mois de juillet dans la région et peut-être l'heure et le jour. La fréquentation moyenne est de 250 pers./marché. Ce sont plus 30 producteurs et artisans locaux qui ont participé aux marchés tout au long de l'été.

#### Journées du patrimoine :

Cette année, en collaboration avec le Centre Culturel de Nassogne, le Cercle Historique de Nassogne, Qualité-Village-Wallonie et Mme Leroy-Lambotte, nous avons participé aux journées du patrimoine sur le thème « Femmes et patrimoine ». Le programme du week-end (10, 11 et 12 septembre) s'est déroulé comme suit:

- un concert le vendredi soir (CondorE, géré par le CCN)
- une exposition accessible le samedi et le dimanche après-midi (« Les femmes qui ont marqué leur époque »), visitée par une quarantaine de personnes sur le week-end
- un concert le samedi soir (Ensemble à Plectres et Solistes de la Scholla, géré par l'OCT) avec une quarantaine de places vendues.

#### Balade aux champignons :

Journée organisée le 25 septembre, en collaboration avec Denis Dumont (DNF), qui affichait complet avec 90 inscriptions.

#### Écoute du brame :

Évènement organisé en collaboration avec Denis Dumont sur 4 dates, 17/18 et 24/25 septembre.

Il y a eu 2 inscriptions pour le 17 septembre, 16 pour le 18, 44 pour le 24 et 80 pour le 25 (complet).



#### • TRAVAIL GLOBAL DE L'ANNEE 2021 :

Les plus gros dossiers traités cette année sont :

- 1) Le travail continu toute au long de l'année pour l'élaboration d'une nouvelle carte de promenades. Travail, toujours en cours, réalisé en collaboration avec Andrée Defêche. La sortie de la nouvelle carte est prévue pour l'été 2022 (sous réserve du temps de traitement du dossier au niveau du CGT). Le tracé d'une partie des promenades sera modifié afin de les rendre plus agréables encore et plus sécurisées.
- 2) Introduction du dossier pour l'attribution du label « Commune pédestre » avec l'aide de Stéphane Piérard. Cette année notre commune a reçu 1 basket pour ce label, contre 4 les autres années. Ce changement est dû au fait que la grille des critères a changé par rapport aux années précédentes, celle-ci est beaucoup étendue et les critères sont plus précis.
- 3) L'organisation des « Marchés du Terroir ».
- 4) L'organisation des journées du patrimoine.
- 5) L'organisation d'une balade aux champignons en collaboration avec Denis Dumont.
- 6) L'organisation de l'écoute du brame en collaboration avec Denis Dumont.



- 7) La collaboration avec Thierry Jaumain (Grande Forêt de St-Hubert) pour le projet du maillage pédestre du territoire de la Grande Forêt de St-Hubert. Tracé du maillage sur le territoire de la commune.
- 8) La collaboration avec Thierry Jaumain (Grande Forêt de St-Hubert) pour l'élaboration d'un circuit voiture/moto permettant de découvrir la Grande Forêt de St-Hubert, traversant notre commune. Dépliant disponible au bureau d'accueil depuis quelques semaines.
- 9) Visite de l'arboretum de Rendeux ainsi que celui de Courrière avec le PCDN en vue de la rénovation de l'arboretum de Forrières.
- 10) Les « Saisons de la photo 2021 ».

- **COLLABORATIONS :**

En collaboration avec le Gal RoMaNa et les ADL de Marche-en-Famenne et Rochefort, nous avons mis à la disposition de nos visiteurs des sacs réutilisables « Consommons local ». Ceux-ci ont été distribués sur nos marchés du terroir en juillet et août ainsi qu'au bureau d'accueil. Une opération de sensibilisation auprès du grand public s'est déroulée lors de notre premier marché de la saison à Nassogne. Nos collègues du GAL RoMaNa et de la Fameuse Web TV ont abordé différents thèmes de façon ludique : notre consommation d'eau, la mobilité douce, consommer local, ...

Le Gal RoMaNa et la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse ont lancé un sondage sur les bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tourisme. Les résultats à cette enquête ont mené à la rédaction d'un vade-mecum des bonnes pratiques et d'un folder « tourisme vert » à destination des touristes.

L'OCT propose 2 vélos électriques en location. Le prix de location est de 8 euros la  $\frac{1}{2}$  journée et de 15 euros pour la journée. Nous avons fait 12 locations. Ces 2 vélos ont été loués en moyenne une dizaine de fois par mois durant l'été.

- **COLLABORATIONS**

- ♣ La maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, la FTLB, pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- ♣ Les commerces locaux, les producteurs locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos évènements,...
- ♣ Le Pays de Famenne (Famenne à Vélo et Trail en Famenne) ;
- ♣ La « Grande Forêt de St-Hubert » ;
- ♣ Le Domaine Provincial de Chevetogne ;
- ♣ Le DNF ;
- ♣ Le Centre Culturel de Nassogne ;
- ♣ Le Geopark Famenne Ardenne ;
- ♣ Collaboration avec les différents services communaux.

La Crèche  
 « Les Bisounours »  
 48, Grand'rue  
 6951 Bande  
 ☎ : 084/41.18.81

Bande, décembre 2021.



## Rapport d'activité : année 2020

Durant cette année, 39 enfants ont été accueillis à la crèche, 66,66 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 9 entrées dans le courant de l'année 2021 et 10 en 2022.

-----

Depuis fin d'année 2020, la maison communale d'accueil de l'enfance les Bisounours d'une capacité de 15 enfants équivalents temps plein est devenue une crèche d'une capacité de 21 enfants équivalents temps plein.

-----

Le COVID a réduit la fréquentation des enfants à la crèche, durant cette année 2020 : familles en quarantaine, parents en télétravail, parents au chômage, crainte de la contamination au Covid en collectivité.

-----

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Claire Mossay Assistante sociale-responsable.



## Fréquentation durant l'année 2020.

- 41 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
BOURCY Margaux	28/07/2017	BANDE
CALICE Livio	18/06/2018	HARSIN
CARLIER Agathe	26/02/2018	HAMPTEAU
CHAMBERLAND Léonie	11/04/2020	BANDE
COLLARD Célestin	16/08/2017	NASSOGNE
DEJEAN Elsa	09/05/2019	BANDE
DELAVAL Neal	12/06/2018	CHAMPLON
DELAVAL Liam	27/10/2019	CHAMPLON
DELBECK Romane	24/06/2018	NASSOGNE
DUMONT Oscar	16/07/2017	NASSOGNE
FONTAINE - LEMAIRE Wendy	20/01/2020	BANDE
GAILLY Isaac	20/07/2017	LESTERNY
GAUTHIER Clothilde	31/05/2018	AMBLY
GERARD Eliott	02/05/2020	HODISTER
GILLET Cléa	22/10/2017	GRUNE
GILLET Sam	17/02/2018	GRUNE
HENRY Rose	13/11/2019	GRUNE
MARTIN Thibaut	24/04/2019	BANDE
NASSOGNE Robin	30/10/2018	BANDE
ORBAN Lucie	19/03/2019	LIGNIERES
PAULIS Myla	12/02/2020	AYE
PIERRARD Rose	20/01/2019	BANDE
POES Eliott	29/01/2019	MARCHE-EN-FAMENNE
POES Jeanne	29/01/2019	MARCHE-EN-FAMENNE
PRAILE Lilian	05/06/2018	BANDE
RENWART Ninon	05/04/2019	TENNEVILLE
ROUSSEAUX Clémence	07/10/2017	NASSOGNE
ROUSSEAUX Coline	16/07/2019	NASSOGNE
SALEMI Alessia	01/08/2019	SOMME-LEUZE
SERVAIS Joseph	23/11/2018	NASSOGNE
SERVAIS Alex	29/07/2017	HARSIN
SIMON Louise	01/01/2020	HOLLOGNE
SNOECK Léo	08/10/2018	BANDE
SONET Marius	02/08/2018	HARSIN
STASSIN Marceau	18/02/2020	TENNEVILLE
THANGHE Lalie	29/01/2020	BANDE
TONDAT Sophie	09/03/2018	GRUNE
TONDAT Victoire	09/03/2018	GRUNE
TUBEZ Victor	22/09/2019	HARGIMONT

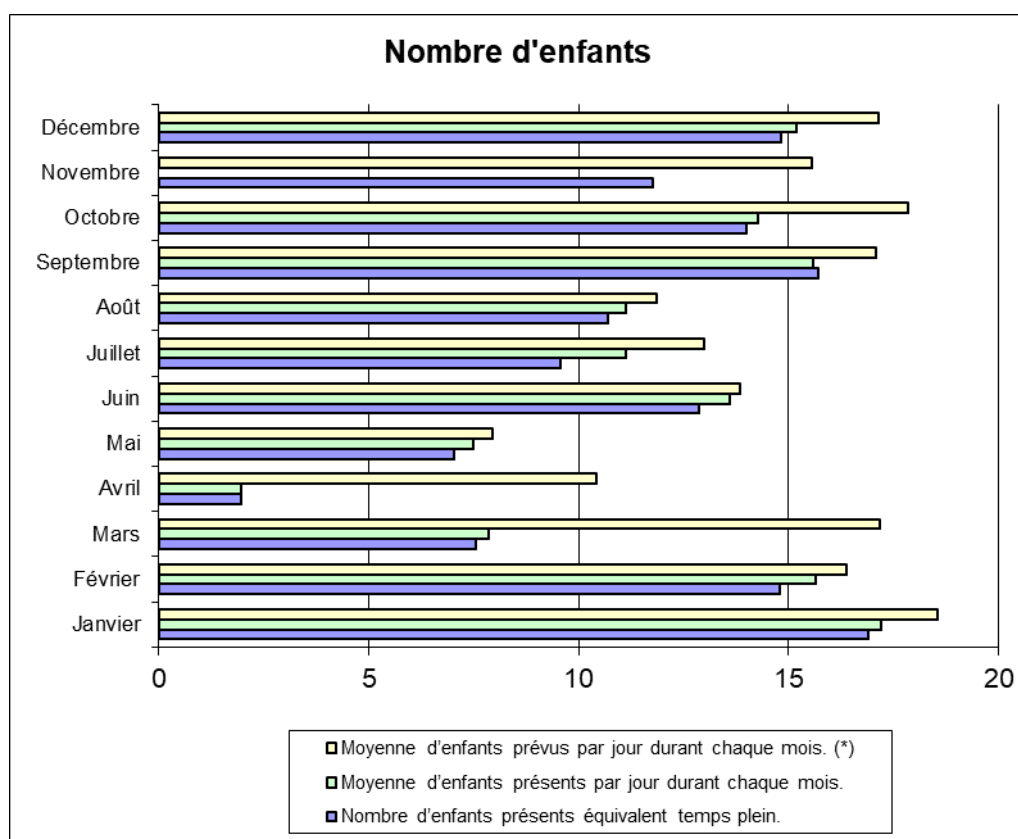
- 9 entrées prévues en 2021, 10 entrées en 2022

	Prénom	Mois d'entrée	Domicile
2021	Joséphine	janvier	Hampteau
	Liana	mars	Bande
	Luca	avril	Harsin
	Louise	avril	Grune
	Adèle	mai	Grune
	Marcelin	juin	Bande
	Alice	août	Roy
	Clovis	août	Bande
	Arthur	septembre	Roy
2022	Léna	janvier	Bande
	Marin	janvier	Bande
	Mila	janvier	Bande
	Charly	février	Hodister
	...	février	Nassogne
	...	février	Nassogne
	...	juin	Bande
	...	juin	Bomal
	...	août	Bande
		août	Bande

Nombre d'enfants présents en 2020.

2020			
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants présents par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants prévus par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	16,90	17,20	18,55
Février	14,80	15,65	16,40
Mars	7,56	7,86	17,18
Avril	1,95	1,95	10,42
Mai	7,05	7,50	7,94
Juin	12,88	13,61	13,85
Juillet	9,56	11,12	13,00
Août	10,71	11,14	11,85
Septembre	15,70	15,59	17,09
Octobre	14,00	14,27	17,86
Novembre	11,76	11,89	15,57
Décembre	14,82	15,21	17,14





(\*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liées aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.

Ces journées d'absence justifiées ne sont donc facturées aux parents. Arrêté du 27 février art.71 (MB 21.05.2003)



pas  
2003,

présence

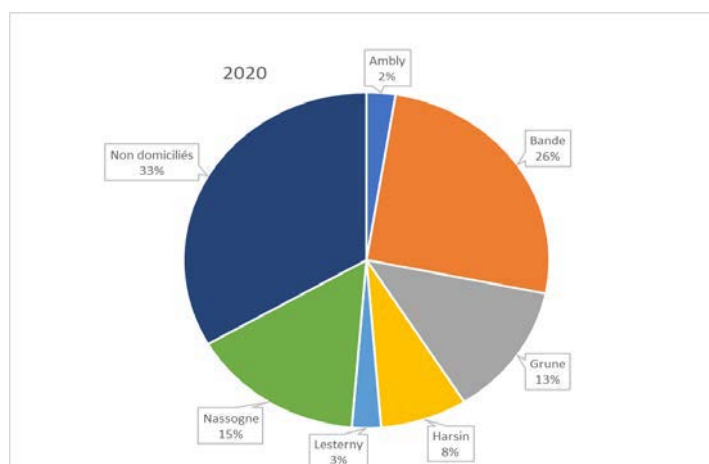
**Tableau comparatif des journées de présence durant ces années :**

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Jours complets de présence (+ de 5 h)	2954	2388	2196	2645	3087	2495
Jours incomplets de présence ( $\leq$ de 5 h)	357	315	490	527	544	260
TOTAL	3311	2703	2616	3172	3631	2755

## 2. Domicile des enfants

Durant l'année 2020, 39 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche.  
26/39 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 66,66 %.

	2020
Ambly	1
Bande	10
Grune	5
Harsin	3
Lesterny	1
Nassogne	6
Non domiciliés	13



NB : 13 enfants non domiciliés : parents domiciliés dans villages voisins de la commune de Nassogne ou grands-parents domiciliés dans commune de Nassogne ou passage N4.



Crèche  
Les P'tites Chouettes  
2A, rue de Saint-Hubert  
6953 Masbourg  
☎ : 084/36.75.36

Masbourg, décembre 2021

### Rapport d'activité : année 2020



Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2020.

Durant cette année, 32 enfants ont été accueillis à la crèche, 75 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Depuis l'ouverture de la crèche en 2018, belle augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent la crèche les P'tites Chouettes !

Les réservations : 11 entrées dans le courant de l'année 2021 et 9 en 2022.

Le COVID a réduit la fréquentation des enfants à la crèche, durant cette année 2020 : familles en quarantaine, parents en télétravail, parents au chômage, crainte de la contamination au Covid, en collectivité.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition. Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire  
Assistante sociale-responsable

## 3. Fréquentation durant l'année 2020.

- 32 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
BAUDINE Hector	14/08/2020	LESTERNY
BOLAND Lynn	23/05/2019	FORRIERES
BORZEE Rosie	30/01/2020	LESTERNY
BOURGUIGNON Célestin	20/12/2017	NASSOGNE
CHENOIX Julia	24/08/2018	BURE
CORBIAU-CORNELIS Louis	17/06/2019	NASSOGNE
DEPREZ Lexy	26/11/2017	FORRIERES
DESSOY Tristan	11/10/2017	ON
DEVIGNE Emma	05/09/2019	ROCHEFORT
DEVILLE DE GOYET Charly	16/07/2019	AMBLY
DUPIERREUX Charles	22/11/2019	FORRIERES
GERARD Robyn	09/11/2018	NASSOGNE
GODFRIN Camille	17/04/2020	NASSOGNE
GRANDMONT Viktor	17/08/2017	NASSOGNE
HAULOT Chloé	21/06/2019	FORRIERES
HOUYOUX Anaé	27/06/2019	FORRIERES
HUET Clémentine	14/06/2018	HAN-SUR-LESSE
KAYE Arthur	04/09/2018	HAN-SUR-LESSE
LAFFINEUR Léander	03/10/2017	ROCHEFORT
MALDAGUE Nathanael	04/04/2019	HARGIMONT
PETIT Sloane	31/03/2020	MASBOURG
PIERARD Léa	08/08/2018	AMBLY
PIERARD Julia	19/04/2020	AMBLY
REMY Célestin	15/08/2018	LESTERNY
SALSINHA INVERNO David	22/12/2019	MASBOURG
SAUTOIS Enora	04/05/2018	FORRIERES

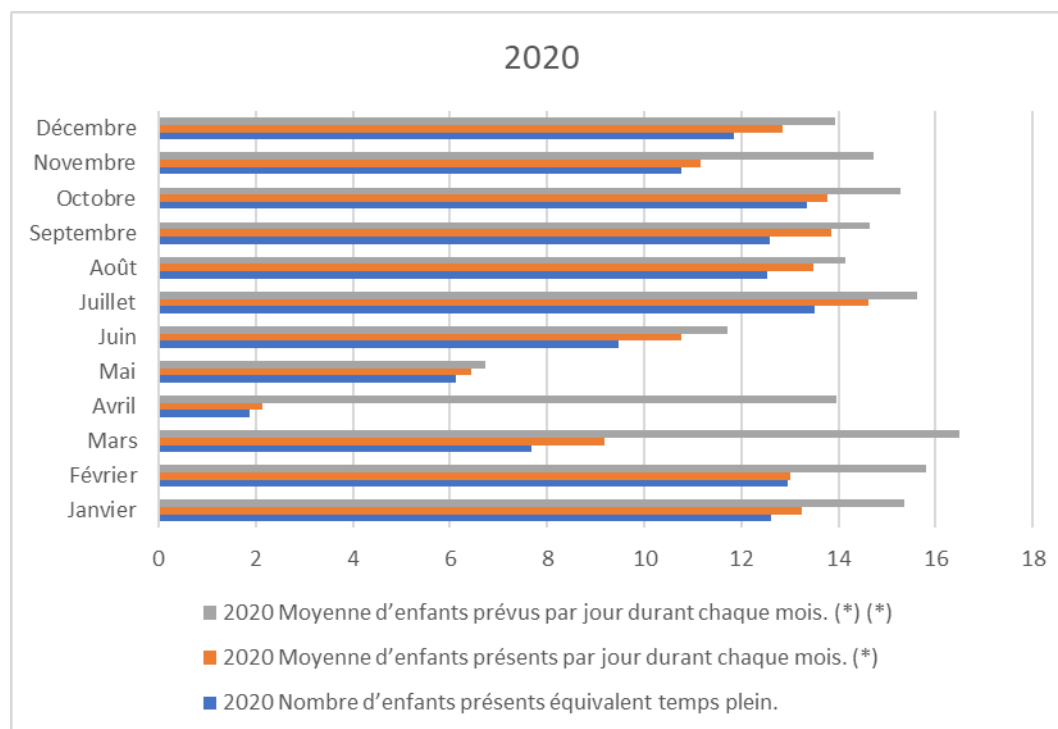
- 11 entrées prévues en 2021 et 9 entrées en 2022.

	Prénom	Mois d'entrée	Domicile
2021	Téo	janvier	Ambly
	Lenna	janvier	Forrières
	Emma...	Février	Forrières
	Timéo	mars	Bure
	Alizéa	avril	Forrières
	Valentine	avril	Bure
	Oscar	juin	Lesterny
	Célestine	juillet	Ambly
	Anatole	août	Nassogne
	Olivier	septembre	Forrières
	Solan	novembre	Masbourg
2022	Lorwan	janvier	Forrières
	Flora	janvier	Bure
	Malia	février	Nassogne

	Gabriel	février	Masbourg
	...	août	Forrières
...	avril	Bure	
...	mai	Forrières	
...	août	Nassogne	
...	août	Tellin	
...	septembre	Forrières	

#### 4. Nombre d'enfants présents en 2020.

	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants présents par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants prévus par jour durant chaque mois. (*)
<b>Janvier</b>	12,60	13,25	15,35
<b>Février</b>	12,95	13,00	15,80
<b>Mars</b>	7,68	9,18	16,50
<b>Avril</b>	1,88	2,14	13,95
<b>Mai</b>	6,11	6,44	6,72
<b>Juin</b>	9,47	10,76	11,71
<b>Juillet</b>	13,50	14,62	15,62
<b>Août</b>	12,54	13,47	14,14
<b>Septembre</b>	12,59	13,86	14,63
<b>Octobre</b>	13,34	13,77	15,27
<b>Novembre</b>	10,76	11,16	14,73
<b>Décembre</b>	11,84	12,85	13,92

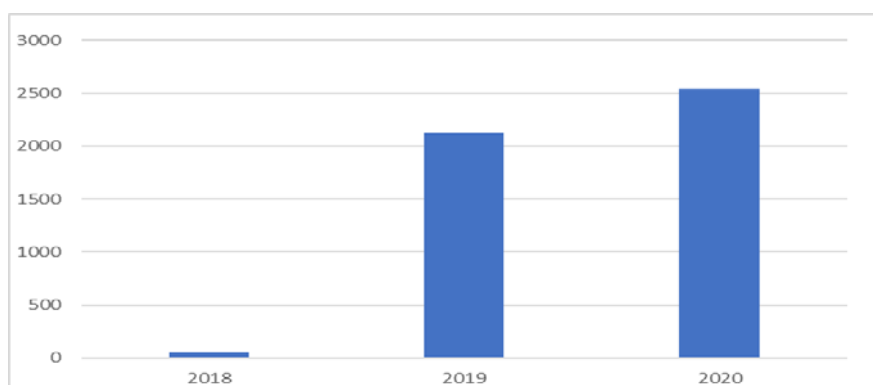


(\*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.  
Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
  - Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
  - Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
  - Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.
- Ces journées **d'absence justifiée** ne sont donc pas facturées aux parents.  
Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

### Tableau comparatif des présences :

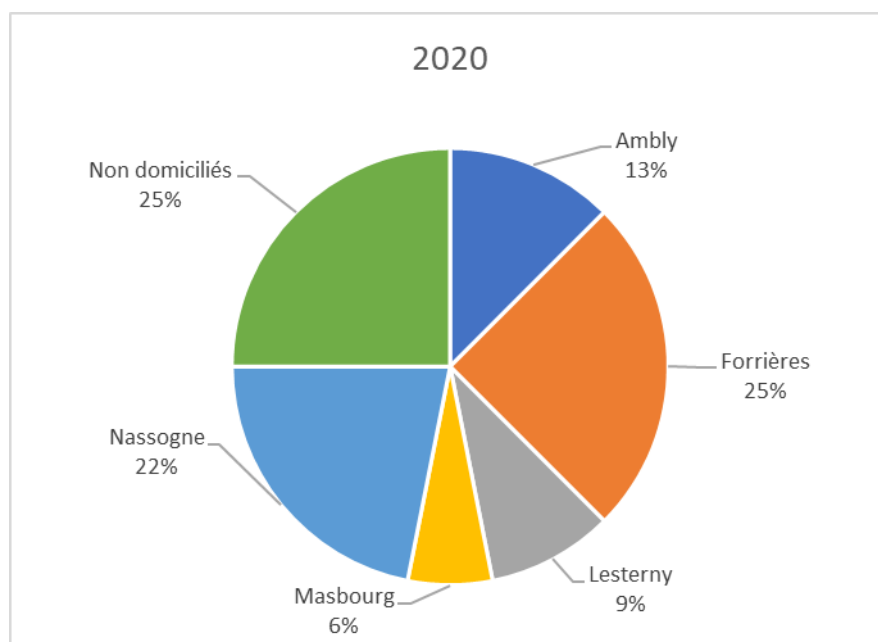
Année	2018	2019	2020
Jours complets de présence (+de 5h)	51	1873	2137
Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)	3	248	409
TOTAL	54	2121	2546



#### 5. Domicile des enfants

Durant l'année 2020, 32 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche.  
24/32 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 75 %.

	2020
Ambly	4
Forrières	8
Lesterny	3
Masbourg	2
Nassogne	7
Non domiciliés	8



NB : 8 enfants non domiciliés : parents qui travaillent dans la commune, passage : rue de Saint-Hubert et nouvelle crèche !



Présenté en séance publique du Conseil communal, le 30 décembre 2021, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2022.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

